



# LA PRESSE+: DES RÉSULTATS TRÈS PROMETTEURS

PAGE A2

# LA PRESSE



RENTÉE CINÉMA 2013  
LES QUÉBÉCOIS  
VOIENT GRAND,  
TRÈS GRAND

CINÉMA

PHOTOS FOURNIES PAR LA PRODUCTION

ÎLE FOGO

# LE RENDEZ-VOUS DU GOTHA



Ibiza, Tokyo, Brooklyn: oubliez ça. LA destination de l'heure, l'île Fogo, au large de... Terre-Neuve. Le rêve fou d'une mécène. VOYAGE ET MAISON

PHOTO ALEX FRADKIN, FOURNIE PAR LA FONDATION SHOREFAST

APRÈS L'ÈRE BLACKBERRY

# QUELLES SONT NOS STARS TECHNO?

AFFAIRES

GRAPHISME JEAN-MARC CHARRON-AUBIN, LA PRESSE

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN  
LE MEC QUI VEUT  
REINVENTER LE MAC

ARTS



John Zeppetelli

PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE



**PATRICK LAGACÉ**  
LA VILLE EST VÉLO  
PAGE A5



**STÉPHANE LAPORTE**  
ENTR' SIX JOINTS  
PAGE A10

SÉRIE 1 DE 3 CE CANADA QUI A FAIM

# L'ENVERS DE L'ELDORADO

Phénomène méconnu, plus de 8% des familles canadiennes souffrent de la faim. Les banques alimentaires sont-elles vraiment la solution à cette calamité?

PAGES A12 ET A13

PHOTO JASON FRANSON, COLLABORATION SPÉCIALE



LA NFL SOUS TOUTES  
SES COUTURES SPORTS

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE  
Si les signes religieux sont bannis, a-t-on encore le droit de sacrer?

Venez voir mon blogue! [www.lapresse.ca/laporte](http://www.lapresse.ca/laporte)



Notre raison d'être  
Votre bien-être



LE PLUS DE  
DESTINATIONS  
EUROPÉENNES  
EN VOL  
DIRECT

VOIS ALLER-RETOUR | PRIX TOUT INCLUS | À PARTIR DE

PARIS, BRUXELLES 849\$ SEPTEMBRE	799\$ OCTOBRE	PROVINCES FRANÇAISES 949\$ SEPTEMBRE ET OCTOBRE
ROME, LONDRES 999\$ SEPTEMBRE ET OCTOBRE	MALAGA, MADRID 1049\$ SEPTEMBRE	
ISTANBUL 1199\$ SEPTEMBRE	BARCELONE, LISBONNE 1199\$ SEPTEMBRE	1099\$ OCTOBRE

Contactez votre agent de voyages ou

[airtransat.ca](http://airtransat.ca)

Départs de Montréal. Prix par personne pour un vol aller-retour en classe Économique, valide pour des départs spécifiques en septembre et octobre 2013, selon la destination, choisie. Tarifs valables pour les nouvelles réservations effectuées sur les ailes d'Air Transat et offerts par Transat Tours Canada Inc., titulaire d'un permis du Québec. \*Aéroport de Gatwick. Prix excluant le 2.00\$/100\$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients de voyages.

# LA PRESSE+: DES RÉSULTATS TRÈS PROMETTEURS



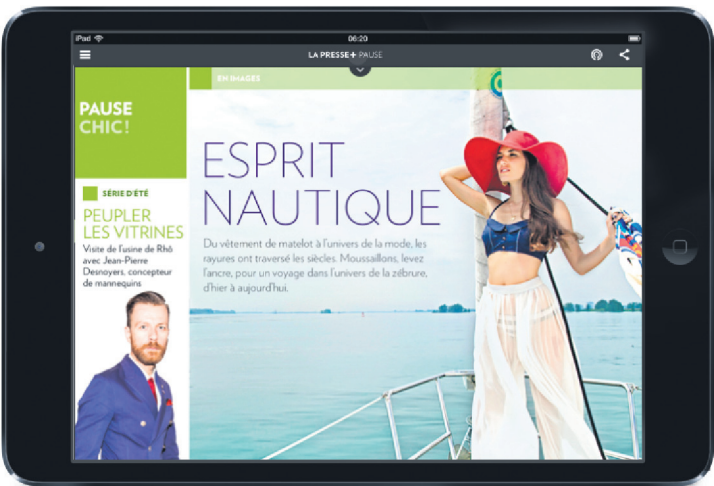
Des éditions riches et complètes livrées sept jours sur sept.



Des dizaines de reportages et d'images vidéo dans toutes les sections.



Une information présentée de manière interactive et vivante.



Une section exclusive entièrement consacrée aux nouvelles tendances.



Des dossiers qui vont en profondeur.



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

**La Presse+**, notre nouvelle édition numérique gratuite pour iPad, est lancée depuis maintenant quatre mois et poursuit sur sa lancée avec des résultats extrêmement prometteurs. Depuis son lancement, **La Presse+** a été installée sur plus de **250 000 tablettes**<sup>1</sup>. En juin, juillet et août, une moyenne de 700 personnes<sup>2</sup> s'y est abonnée gratuitement chaque jour, et cela, en pleine période des vacances estivales, traditionnellement plus tranquille pour l'ensemble des médias. La consultation de **La Presse+** est par ailleurs demeurée très élevée tout au long de l'été. Et, grâce à sa mobilité, les lecteurs ont pu conserver leur nouveau rituel d'information partout, même en vacances.

## ■ ÉTUDE CROP – DES CONSTATS EMBALLANTS

Nous avons récemment obtenu les résultats d'une vaste étude<sup>3</sup> menée par CROP auprès de 3800 répondants québécois en juin dernier. L'un des volets de cette étude visait spécifiquement à connaître la perception qu'ont les utilisateurs de l'expérience d'information offerte par **La Presse+**. Les répondants sondés ont notamment mentionné que **La Presse+**:

- traite les sujets en profondeur (89%)
- traite une grande diversité de sujets (99%)
- me permet de ne rien manquer durant la journée (84%)
- est complète (92%)
- est agréable (98%) et facile (97%) à consulter
- est d'une grande qualité visuelle (98%)
- est avant-gardiste (98%).

Ces résultats sont remarquables et viennent valider les efforts de nos équipes visant à offrir aux utilisateurs une expérience d'information conviviale et interactive, de la meilleure qualité qui soit.

## ■ LA PRESSE+ PLAÎT AUSSI AUX JEUNES ADULTES

L'étude effectuée par CROP révèle que **La Presse+** plaît à une clientèle de tous âges et que nos lecteurs choisissent soit l'édition numérique, soit l'édition papier, en fonction de leurs besoins et de leur style de vie. De nos jours, rejoindre et fidéliser les jeunes adultes de 18 à 34 ans est un défi important pour les médias traditionnels (télévision, radio, magazines et journaux). L'étude démontre que les 18 à 34 ans constituent 35% de l'audience de **La Presse+**, alors qu'ils ne représentent que 27% de la population québécoise en général. Cette surreprésentation des jeunes adultes dans l'audience de **La Presse+** confirme que notre bassin de lecteurs se rajeunit et se renouvelle. En ce qui a trait aux 35-54 ans, ils composent 38% de l'audience de **La Presse+**, comparativement à 35% dans la population québécoise en général.

## AUDIENCE LA PRESSE+

	Utilisateurs <b>La Presse+</b>	Population québécoise 18 +
Adultes 18 à 34 ans	35%	27%
Adultes 35 à 54 ans	38%	35%

## ■ COTÉE 5 ÉTOILES

Au-delà des milliers de commentaires reçus dans nos différentes boîtes courrielles et sur les réseaux sociaux, notons que la plus récente version de l'application **La Presse+** est actuellement cotée 5 étoiles sur 5 par les utilisateurs, la meilleure cote d'appréciation pour une application de nouvelles au Québec.

## ■ RECONNAISSANCE À L'INTERNATIONAL

**La Presse+** s'est récemment distinguée parmi les 60 meilleures applications pour tablettes électroniques dans le monde au concours Tabby Awards. Elle figure maintenant parmi les trois finalistes dans la catégorie « Nouvelles » du concours, aux côtés de *The Wider Image* (Thomson Reuters) et *Zite*.

## ■ UNE ÉDITION NUMÉRIQUE EN CONSTANTE AMÉLIORATION

Avec **La Presse+**, nous voulons mettre en valeur et enrichir la qualité et la profondeur de l'information que nous vous présentons quotidiennement. Grâce à son environnement convivial, interactif et non intrusif qui intègre harmonieusement une variété de contenus multimédias exclusifs, **La Presse+** vous offre le meilleur du web, de l'imprimé, du mobile et de la vidéo. Au cours des prochains mois, nous continuerons à développer notre édition numérique pour iPad et nous vous présenterons différentes nouvelles fonctionnalités qui viendront ajouter au plaisir de votre expérience d'information.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez le site [lapresseplus.ca](http://lapresseplus.ca)

Guy Crevier  
Président et éditeur  
**La Presse**

Sources: <sup>1</sup> Localytics, depuis le 18 avril 2013. <sup>2</sup> Localytics, du 1<sup>er</sup> juin au 20 août 2013. <sup>3</sup> Étude de segmentation CROP auprès de 3800 répondants québécois (18+), effectuée du 13 au 24 juin 2013.

SOMMAIRE		Petites annonces		CAHIER P. ANNONCES ET AFFAIRES 4	
Amusez-vous!	AFFAIRES 12	Emplois	PETITES ANNONCES 12	Restaurants	MAISON 15
Astrologie du jour	CINÉMA 14	Grille blanche	AFFAIRES 11	Sudoku	AFFAIRES 4
Avs et encans	AFFAIRES 4	Horaires télévision	ARTS 11	Trait d'union	CINÉMA 14
Débats	A18 et A19	Loteries	A16		
Décès	PETITES ANNONCES 12	Monde	A16, A17 et A20		

Météo Ensoleillé, vents légers, maximum 24, minimum 14. PETITES ANNONCES 11

**VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?**  
[nouvelles@lapresse.ca](mailto:nouvelles@lapresse.ca)

**UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?**  
[commentaires@lapresse.ca](mailto:commentaires@lapresse.ca)



Le candidat à la mairie Marcel Côté en entrevue à ses bureaux.

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

## COLLUSION ET CORRUPTION

## Côté s'en prend à la « culture des villes de banlieue »



PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

## EXCLUSIF

Marcel Côté attribue à la « culture des villes de banlieue » les problèmes de collusion et de corruption qui ont miné Montréal depuis 10 ans. Disant vouloir relancer rapidement la Ville, le candidat à la mairie propose de négocier des sanctions avec les entreprises fautives pour leur permettre de retrouver le droit d'obtenir des contrats.

Dans une entrevue accordée à *La Presse* hier, l'aspirant maire s'est épanché sur le scandale de la collusion qui ébranle la métropole. « Ce dont Gérard Tremblay ne s'est pas rendu compte, c'est que la Ville a adopté la culture de gestion des petites villes de banlieue », déplore Marcel Côté.

Jugeant « anormal » ce qui est arrivé à Montréal, le candidat y voit la conséquence de la composition du conseil municipal, « dominé par d'anciens

**L'aspirant maire considère que la Ville doit éviter de poursuivre et d'exclure les entrepreneurs fautifs. « Sinon, on va attendre longtemps pour nos travaux routiers. »**

maires de banlieue qui ont amené les règles et procédures des anciennes villes de banlieues pour gérer une ville qui a un budget de 5 milliards ».

« Ce n'est pas les règles de Saint-Laurent, Saint-Léonard ou Anjou qu'il fallait; c'est beaucoup plus complexe », a lancé Marcel Côté.

Celui qui brigue la mairie à la tête de la Coalition Montréal dit vouloir « moderniser la structure de la ville-centre » sans pour autant toucher à la composition des 19 arrondissements.

## Négocier des sanctions

Inquiet de voir la Ville réaliser seulement la moitié des chantiers planifiés, Marcel Côté dit vouloir négocier rapidement des sanctions avec les entreprises qui ont pris part à la collusion afin de leur permettre de recommencer à participer aux appels d'offres.

« Veut-on que l'embouteillage au pont Jacques-Cartier se règle vite ou veut-on récupérer la dernière cenne des entrepreneurs fautifs? », illustre Marcel Côté. Pour lui, la réponse est claire: « On veut punir les bandits, mais on veut garder les pépines. »

Pour retrouver le droit de soumissionner, les entreprises devront répondre à trois conditions. « Les individus impliqués dans les actes de malversation, les enveloppes brunes ou la collusion doivent être sanctionnés. Ça peut aller de l'exclusion à vie de l'industrie jusqu'à la suspension de trois mois pour des cas bénins. Il faut toujours tenir compte de l'importance de la faute. »

Les entreprises devront également accepter de verser une compensation à la Ville de Montréal. « Il faut qu'il y ait rétribution; la population le demande », dit Marcel Côté.

Reconnaissant qu'il est « impensable » pour la Ville de Montréal de mettre en place un fonds de compensation, le candidat à la mairie estime que les entreprises pourraient plutôt être appelées à verser leur rétribution à un compte en fiducie de la Fondation du maire.

Enfin, le candidat réclame que les entreprises s'engagent à adopter un code d'éthique et des politiques de gouvernance et de conformité pour éviter que des malversations se produisent à nouveau.

## Éviter la « judiciarisation »

Marcel Côté estime par-dessus tout que Montréal doit éviter de recourir aux tribunaux, voie présentement empruntée par la Ville, car il considère que cette avenue sera longue et ralentira la réfection des infrastructures. « Il ne faut pas tomber dans la judiciarisation de ces causes; ça ne permettrait pas à la Ville d'atteindre son premier objectif, qui est d'avoir des soumissionnaires. Si on commence à poursuivre et à exclure des gens, on va attendre longtemps pour nos travaux routiers. »

Marcel Côté n'a pas l'intention d'attendre que le gouvernement trouve une solution au problème de collusion à la suite de la commission Charbonneau.

« Québec n'a jamais été brave lorsqu'il s'agit de Montréal. La seule grande décision [que le gouvernement a prise] a été de fusionner, mais, aussitôt qu'il y a eu du vent, ils ont défusionné pour refusionner. La seule qui a été brave, c'est Louise Harel. Regardez Jean Charest comment il a eu peur... Il ne faut pas s'attendre à ce que Québec vienne régler les problèmes de Montréal. »

en entrevue à *La Presse*. Marcel Côté assure qu'il n'imposera pas de ligne de parti aux élus de la coalition qu'il est à former avec Vision Montréal et des indépendants. « La coalition, ça va être comme à New York et à Toronto. Ça va être des votes libres continuellement. La coalition, je vais devoir la maintenir en vie quotidiennement. » Il a par ailleurs confirmé que Louise Harel ne présiderait pas le comité exécutif, poste qu'il dit vouloir réserver à un jeune élu.

— Pierre-André Normandin

## PORTE OUVERTE AUX AUTRES PARTIS

Marcel Côté pourrait nommer au comité exécutif des élus de formations adverses s'il devient maire de Montréal. Seule condition: ceux-ci devront adhérer à la déclaration commune de la Coalition Montréal, qu'il dirige. L'aspirant maire a dit vouloir former un comité exécutif « reflétant la diversité de Montréal ». « Il y a 19 arrondissements et 11 ou 12 membres du comité exécutif. Si le résultat des élections est tel que de grands pans de la Ville ne sont pas représentés, c'est sûr qu'il y en aurait, c'est plausible », a-t-il dit



# Jean Coutu

24 au 28 août 2013

CONCOURS

## PRENEZ LA POSE

### IMPRIMEZ VOS PHOTOS\* OU VOTRE LIVRE PHOTO

et courez la chance de gagner une Mercedes Benz B250T ou l'un des 25 000 livres photo!



Règlement à [jeancoutu.com/concours/prenez-la-pose](http://jeancoutu.com/concours/prenez-la-pose).  
\*60 fichiers différents et plus.

## IMPRESSIONS NUMÉRIQUES

# 9¢

Photo 4x6\*

\*60 fichiers différents et plus. Excluant les impressions instantanées au kiosque d'impression numérique.

## LIVRE PHOTO

À partir de **9.69\$**  
~~12.99\$~~

**25%**  
de rabais\*



\*Sur tous les livres photo. Certaines restrictions s'appliquent. Pages supplémentaires au prix régulier.

**NOUVEAU!**  
Imprimez vos photos à partir de vos appareils mobiles!



# Jean Coutu

[jeancoutu.com/photo](http://jeancoutu.com/photo)

## ACTUALITÉS

Deux ex-avocats et un ex-comptable s'avouent coupables

## Complices d'un génie de la fraude

VINCENT LAROUCHE

Deux ex-avocats et un ex-comptable qui avaient mis leurs talents au service d'un génie québécois du crime ont avoué hier leur participation à un complexe stratagème qui a permis de frauder le fisc de plus de 12 millions grâce à des compagnies coquilles installées dans divers paradis fiscaux.

Au terme de négociations serrées avec la Couronne, Ronald-André Comeau, Jacques Matte et Serge Perrier ont accepté de plaider coupable à des accusations de fraude et de recyclage des produits de la criminalité.

Comeau et Perrier ont aussi plaidé coupable à une accusation de gangstérisme, vu leur rôle plus important au sein de l'organisation criminelle démantelée par la Division de la lutte à la criminalité financière organisée de la Sûreté du Québec.

L'enquête ciblait l'homme d'affaires Ronald Chicoine, présenté comme un génie de la fraude et déjà condamné pour avoir trôné à la tête d'un système de fausses factures dans l'industrie de la construction, de fraude fiscale et de blanchiment d'argent. Chicoine opérait notamment à travers la compagnie de financement SPEEDO, spécialisée dans les



PHOTO RÉMI LEMÉE, ARCHIVES LA PRESSE  
Ronald Chicoine, propriétaire de la compagnie de financement SPEEDO et orchestrateur du stratagème frauduleux, sur une photo d'archives.

prêts monétaires aux chauffeurs de taxi.

Comme l'a souligné le juge de la Cour supérieure André Vincent, à l'audience d'hier, ce système n'aurait pu fonctionner sans l'aide de « plusieurs professionnels », notamment

l'ex-comptable Perrier et les ex-avocats Comeau et Matte.

Seul Perrier a reçu sa peine hier, ses coaccusés préférant faire leurs observations sur la peine à une date ultérieure. L'ex-comptable devra purger 3 mois de prison en plus des

52 mois auxquels il avait déjà été condamné après un premier volet de l'enquête.

L'enquête avait mené les policiers sur les traces de compagnies et de comptes bancaires installés dans des paradis fiscaux comme la Suisse, le Liechtenstein, les Bahamas et la microfédération de Saint-Christophe-et-Niévès, dans les Antilles.

Le *modus operandi* était celui de « l'autoprêt ». Des compagnies coquilles installées dans les paradis fiscaux et contrôlées secrètement par Ronald Chicoine prétaient des millions de dollars à SPEEDO, la compagnie québécoise de Chicoine.

Sous les apparences d'un emprunt tout à fait normal à l'étranger, Chicoine se prêtait en fait l'argent à lui-même. SPEEDO payait ensuite de lourds frais d'intérêt au « prêteur ». Ces frais créés artificiellement étaient déductibles d'impôt en raison de mesures fiscales destinées aux compagnies canadiennes qui paient des intérêts à une société étrangère.

Le fait d'exploiter SPEEDO à partir de prêts consentis par ces coquilles aurait aussi permis à Chicoine de camoufler la provenance illicite d'une partie de l'argent injecté dans l'entreprise à la base, selon la police.

## LE STRATAGÈME DE L'« AUTO-PRÊT »

- 1 La compagnie SPEEDO disposait d'importantes sommes d'argent, notamment le fruit d'activités légales, mais aussi en partie gagnées grâce au crime.
- 2 Plutôt que de les déposer dans son compte en banque à la vue de tous, elle les faisait disparaître en les envoyant à une société « coquille » dans un paradis fiscal. Secrètement, cette coquille appartenait au dirigeant de SPEEDO.
- 3 La coquille prêtait ensuite des millions à SPEEDO. Les autorités l'ignoraient, mais le dirigeant se prêtait en fait de l'argent à lui-même.
- 4 SPEEDO, se prétendant endettée, payait une fortune en intérêts à la coquille. Les intérêts étaient en fait versés au dirigeant lui-même.
- 5 Grâce aux avantages fiscaux consentis aux sociétés canadiennes qui paient des intérêts aux entreprises étrangères, SPEEDO a pu frauder le fisc de plus de 12 millions.

## Ottawa

## Un monument aux victimes du communisme et du nazisme

Un monument pour les victimes du communisme et du nazisme sera érigé près de la colline parlementaire à Ottawa. Un organisme canadien, Tribute to Liberty, recevra jusqu'à 1,5 million du gouvernement fédéral pour construire ce monument, sur la pelouse entre les bâtiments de Bibliothèque et Archives Canada et de la Cour suprême. Les ministres conservateurs Jason Kenney et Chris Alexander en ont fait l'annonce hier, à l'occasion de la journée du Ruban noir, le jour officiel de commémoration des victimes du communisme et du nazisme en Europe. Le monument commémoratif devrait être dévoilé vers la fin de l'année prochaine.

— La Presse Canadienne

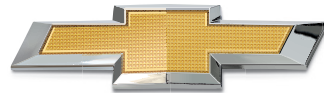
## Prière au conseil de ville

## Le Mouvement laïque veut interjeter appel

Le Mouvement laïque québécois veut en appeler devant la Cour suprême de la décision de permettre que la prière soit récitée en ouverture d'une séance de conseil municipal. Le 27 mai dernier, la Cour d'appel du Québec a jugé que le fait de réciter une prière et la nature de la prière en question ne portaient pas atteinte à la neutralité religieuse de la Ville de Saguenay, impliquée dans cette cause. Présent à une commission parlementaire, hier à Québec, le maire de Saguenay, Jean Tremblay, a refusé de commenter devant les médias cette requête pour permission d'en appeler. Il a toutefois publié plus tard un bref communiqué dans lequel il a dit accueillir cette requête « avec surprise et déception ». Pour justifier son recours devant la Cour suprême, la présidente du Mouvement laïque québécois, Lucie Jobin, affirme que les municipalités ne devraient pas disposer de compétences en matière de religion. La demande en vue d'obtenir une permission d'en appeler a été déposée lundi dernier à la Cour suprême.

— La Presse Canadienne

CHEVROLET



# \$OLDE SAISONNIER

**NOUVEAU PRIX RÉDUITS**  
À L'ACHAT AU COMPTANT DE CERTAINS MODÈLES

**0% 84 MOIS**  
JUSQU'À FINANCEMENT À L'ACHAT SUR PLUSIEURS MODÈLES 2013  
JUSQU'AU 3 SEPTEMBRE!

**JUSQU'À 3500 \$<sup>2</sup>**  
DE RABAIS

TRAX LS

LOUEZ À

**229 \$<sup>3</sup>**  
/MOIS

3,9% PENDANT 60 MOIS  
1999 \$ DE COMPTANT



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

COMPREND LE TRANSPORT

PRIX À L'ACHAT

**18 835 \$<sup>4</sup>**

INCLUANT 1000 \$<sup>5</sup> DE RABAIS  
À L'ACHAT AU COMPTANT

EQUINOX LS

ACHETEZ À

**154 \$<sup>5</sup>**  
AUX DEUX SEMAINES

0% PENDANT 84 MOIS  
TAUX EFFECTIF DE 3,86%



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

PRIX À L'ACHAT

**24 495 \$**

INCLUANT 3500 \$<sup>6</sup> DE RABAIS  
À L'ACHAT AU COMPTANT

**PLUS 1000 \$<sup>6</sup>**  
DE RABAIS LOYAUTÉ

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

FATES DE LAIG!  
Jusqu'à 1500 \$ de remise additionnelle\*

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVONS AVEC UNE GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 160 000 KM/5 ANS\* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.

CONTACTER CHEVROLET.CA



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2013 neufs suivants: Trax (1J176/NSA) et Equinox (1L226/NSA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1500 \$) et taxe de climatisation (100 \$, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Offre valide pour les modèles 2013 neufs ou de démonstration et livrés entre le 3 juillet et le 3 septembre 2013. Les taux des autres institutions financières varient. 2. Taux de financement à l'achat de 0% pendant 84 mois offert pour Equinox, sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque Scotia<sup>SM</sup> ou de RBC Banque Royale<sup>SM</sup>. Un versement initial, un échange ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Les mensualités et le coût d'emprunt varient selon la somme empruntée et la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Exemple: basé sur un financement de 20 000 \$ à un taux annuel de 0%, le versement mensuel s'élève à 238,10 \$ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 0 \$, et l'obligation totale est de 20 000 \$. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêts. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. 3. Le rabais est destiné aux particuliers seulement. Les crédits de 3 500 \$ pour l'Equinox LS 2013 et de 1 000 \$ pour le Trax LS 2013 offerts au concessionnaire par le fabricant s'appliquent à l'achat au comptant seulement. Autres rabais offerts sur la plupart des modèles. En optant pour la location ou le financement à l'achat, les clients renoncent aux rabais et aux offres incitatives, ce qui entraîne l'augmentation du taux d'intérêt applicable. Les offres prennent fin le 3 septembre 2013. 4. Location basée sur un prix à l'achat de 18 835 \$ pour Trax. Paiements mensuels basés sur une location de 60 mois, à un taux de 3,9%. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km; 0,16 \$ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 5. Prix à l'achat de 24 495 \$ pour Equinox (incluant 3 500 \$ de rabais au comptant). 6. Exemple: basé sur un financement de 24 495 \$ à un taux effectif de 3,86%, le paiement aux deux semaines est de 154 \$ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 3 521,69 \$, et l'obligation totale est de 20 016,69 \$. 7. Offre en vigueur du 3 juillet au 30 septembre 2013 aux particuliers résidant au Canada. Les propriétaires ou locataires actuels d'un Chevrolet Equinox, Trax ou Saturn Vue recevront 1 000 \$ de rabais à l'achat, la location ou la commande à l'usage d'un véhicule admissible neuf, soit un Chevrolet Equinox 2013. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). L'offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Le rabais comprend les taxes applicables (TPS/TVH/TVQ/TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. \* La remise de 600 \$ à 1 500 \$ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2008 à 2013 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1998 ou antérieurs. Une initiative de l'ALPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site www.fatesdelatig.org. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

# La ville est vélo



**PATRICK  
LAGACÉ**  
CHRONIQUE

Pour ceux qui l'auraient raté, M<sup>me</sup> Deros a dit ceci, lors d'une réunion du comité exécutif, à l'hôtel de ville: «Quand je vois qu'on leur a construit des pistes cyclables, mais que, parce qu'elle est trop achalandée, ils viennent dans la rue avec les voitures! Nous [automobilistes], on ne va pas chez eux lorsqu'il y a une congestion!»

Quand j'ai eu vent des déclarations de M<sup>me</sup> Deros, deux choses me sont venues en tête. Un, mais qui est Mary Deros, grands dieux?

Deux, je vais l'inviter à venir faire du vélo en ville avec moi, une petite promenade d'agrément et de pédagogie.

Mary Deros, donc. Elle n'a pas voulu me dire son âge, mais elle a l'âge d'avoir de grands enfants dans la trentaine. Arrivée de Grèce à 7 ans, elle a grandi dans Parc-Extension. Pierre Bourque l'a recrutée en 1998 pour représenter ce quartier dans lequel elle a toujours vécu. Après avoir fait défection d'Union Montréal, c'est pour Denis Coderre qu'elle se présentera en novembre.

Elle n'a pas voulu non plus venir faire du vélo avec moi. L'arthrite maltraitait son dos et son genou, c'est dans son auto que nous nous sommes promenés...

Et en révisant mes notes d'entrevue, je suis heureux de vous rapporter que le discours de M<sup>me</sup> Deros a évolué sur la cohabitation *chars-bécyks!* Quelque chose comme un virage idéologique à 180 degrés...

«J'ai toujours été impliquée auprès des jeunes et je trouve important qu'ils soient actifs, même dans leurs transports...»

«Je suis en faveur de continuer à augmenter le nombre de pistes cyclables. J'en veux dans mon quartier.»

*Les vélos sont là, sur les routes, et ils font partie du décor, acceptés comme une évidence.*

«Regardez, c'est magnifique, ce qu'ils ont fait, dit-elle aux abords de la portion de l'avenue Laurier réaménagée l'an dernier pour faire plus de place aux vélos. Quand les automobilistes disent que les cyclistes devraient rester sur les pistes cyclables, je leur dis qu'ils ont le droit d'être dans la rue...»

Et quant à ses paroles sur les cyclistes qui devraient rester sur les pistes cyclables, paroles qui semblaient sortir de l'année 1987, M<sup>me</sup> Deros m'a assuré que c'est uniquement parce que ce matin-là, elle avait vu des cyclistes frôler l'accident en zigzaguant dans le trafic qu'elle a eu ces mots malheureux.

— Le *constructive criticism*, comment on dit en français?

— C'est «critique constructive», M<sup>me</sup> Deros.

— Eh bien, je crois que la critique constructive, ça mène à la discussion...

— Mais ce que vous avez dit au comité exécutif, *come on*, c'était pas de la critique constructive, ça!

— Non. Mais vous savez, on a très peu de temps pour parler, dans ces moments-là, avant qu'on nous coupe la parole... Ce matin-là, j'ai vu des accidents qui ont failli survenir, c'est cette frustration qui a mené à cette intervention... Au moins, ça a commencé un débat!

Un débat? Peut-être. J'ai pourtant l'impression que le débat sur la cohabitation cyclistes-automobilistes, il est fini. À Montréal, du moins. Les vélos sont là, sur les routes, et ils font partie du décor, acceptés comme une évidence.

Ne prenez pas ma parole. Prenez celle de Suzanne Lareau, présidente et directrice générale de Vélo Québec: «Je faisais du vélo il y a 35 ans. Grosse différence avec aujourd'hui! Plus il y a de cyclistes, plus il y a de l'acceptation des déplacements en vélo.»

C'est pour ça que les paroles de M<sup>me</sup> Deros m'ont consterné, il y a deux semaines: elles n'étaient pas en phase avec la réalité de la route. Une réalité où la cohabitation n'est pas parfaite, mais bien plus harmonieuse qu'il y a 10 ans.

Le vélo a commencé par emmerder l'automobiliste

pépère. Puis, petit à petit, l'acceptation s'est élargie. Une métaphore d'à peu près tout ce qui peut nous fâcher quand apparaît quelque chose de «neuf» dans le paysage.

Dans le calme de son véhicule, Mary Deros en convenait facilement. Devant la Grande Bibliothèque, la conseillère municipale tentait de tourner sur De Maisonneuve, à droite. Une manœuvre délicate qui exige de pivoter vers l'arrière pour bien voir venir les cyclistes qui descendent vers le sud.

Un cycliste passe. Un deuxième. Un troisième. Mary Deros s'engage quand je lâche un NON!: elle n'a pas vu qu'un quatrième cycliste s'apprêtait à la dépasser. M<sup>me</sup> Deros a appuyé sur le frein prestement, laissant passer le vélo.

Et il y avait quelque chose comme un symbole dans cet accident évité de justesse. Même si M<sup>me</sup> Deros était super prudente, elle avait bien failli couper la voie à ce cycliste qui avait droit de passage.

En nous dépassant, le cycliste a fait une moue dégoûtée en secouant sa tête casquée, croyant sans doute avoir affaire à une automobiliste imprudente. Ce n'était pas le cas.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Sur cette photo, vous voyez la conseillère municipale Mary Deros et un chroniqueur de *La Presse* casqué, à vélo. C'est moi. Mais ce que vous ne voyez pas, c'est moi, l'automobiliste. C'est en pédalant en ville que j'ai commencé à mieux accepter les cyclistes lorsque je conduis, à ne pas les coller contre le trottoir quand je les dépasse, quitte à ralentir pour leur donner de l'espace. J'ai cette conviction: plus il y a de cyclistes, plus il y a d'automobilistes qui les respectent et leur font attention. D'abord parce que le nombre de cyclistes rend les automobilistes plus vigilants. Ensuite parce qu'un cycliste a parfois — souvent? — un *char*, lui aussi... Si vous pestez contre les cyclistes, c'est peut-être parce que vous n'avez jamais roulé en ville. Vous devriez essayer. Pas seulement parce que vous sauriez c'est quoi, essayer de survivre dans une mer de *chars*. Mais parce que ça fait de beaux mollets. Et que c'est le *fun* en ta... — Patrick Lagacé

Microsoft

**BIEN AVANT SON TEMPS** Rédiger sa dissertation d'histoire de l'art italien dans Word + l'envoyer à son professeur pour qu'il la révise + recevoir les commentaires de son professeur sur Skype + enregistrer les modifications sur SkyDrive pour que ses coéquipiers les consultent avant de faire le travail d'équipe + impressionner la fille du café grâce à ses connaissances en art italien = un après-midi molto productif au café.

## entièrement Avant-gardiste

**Microsoft Office 365 Famille Premium**

Grâce à un abonnement, les étudiants peuvent rester connectés à leurs travaux scolaires depuis pratiquement n'importe où sur un maximum de cinq appareils.

**OBTENEZ JUSQU'À 20 \$ DE RÉDUCTION À L'ACHAT D'UN NOUVEAU PC OU MAC\*.**

**Office 365**

Microsoft.ca/Faitesle

Votre bureau en entier dans le nuage.

Balayez l'étiquette pour découvrir ce dont Office 365 est capable.

Téléchargez l'application de lecture optique gratuitement au <http://gettag.mobi>

\*Économisez jusqu'à 20 \$ sur Office 365 Famille Premium à l'achat d'un nouvel ordinateur PC ou Mac chez un détaillant participant. Visitez le site [Microsoft.ca/Faitesle](http://Microsoft.ca/Faitesle) pour connaître tous les détails de l'offre.

## ACTUALITÉS

Prolongation du mandat du DG du CHUM

## Une sage décision, selon Hébert

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Les administrateurs du CHUM ont bien fait de prolonger le mandat du controversé directeur général de l'hôpital pour une période de temps très limitée, a affirmé hier le ministre de la Santé, Réjean Hébert.

Christian Paire a fait l'objet de plusieurs controverses dans les derniers mois, notamment en lien avec l'embauche de cadres et le versement de primes.

« Je pense qu'il était sage que le conseil d'administration ne prolonge le contrat de M. Paire que d'une année pour attendre le résultat » des enquêtes et des vérifications qui se penchent sur sa gestion du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), a affirmé le ministre hier matin.

La Presse a révélé cette semaine que le processus de nomination

de cadres et de versement de primes à la haute direction du CHUM avait été durement critiqué dans un récent rapport préliminaire de l'Agence de la santé de Montréal. L'organisation a même suspendu le versement de montants forfaitaires à des cadres supérieurs au cours de l'été.

Ce rapport « montre des lacunes et même des conventions aux règles », a admis le ministre.

Réjean Hébert a ajouté attendre « avec impatience » le rapport du vérificateur général sur la gestion du CHUM par Christian Paire.

## Report des nouveaux services en pharmacie?

Le ministre Hébert a aussi évoqué la possibilité de retarder le moment à partir duquel les pharmaciens du Québec pourront poser de nouveaux actes de nature médicale, notamment ajuster une prescription.

Les négociations entre l'État et les pharmaciens ont été rompues pendant presque deux jours, ce qui fait planer le doute sur la possibilité de rendre ces services dès la fête du Travail.

« Si le 3 septembre est une date qui ne peut être rencontrée, on retardera l'entrée en vigueur [du programme], a assuré Réjean Hébert, évoquant pour la première fois un report possible. Le 3 septembre, la Terre va continuer à tourner. S'il faut retarder la date, on la retardera. »

Hier en milieu de soirée, le gouvernement et les pharmaciens ont annoncé le retour de toutes les parties à la table de discussion. « Je me réjouis de la reprise des négociations et je souhaite qu'elles mènent à une entente satisfaisante à la fois pour les pharmaciens et pour la population québécoise », a affirmé M. Hébert par voie de communiqué.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Le ministre de la Santé du Québec, Réjean Hébert, a dit attendre « avec impatience » le rapport du vérificateur général sur la gestion du CHUM par Christian Paire.

Le ministre de la Santé était à Montréal pour annoncer la création d'une autre maison de naissance, où travaillera une équipe de

sages-femmes. Il s'agira de la troisième à avoir pignon sur rue à Montréal.

Elle devrait être située dans la partie Est du centre-ville.



HYUNDAI

NOUVELLES IDÉES.  
NOUVELLES POSSIBILITÉS.™

HyundaiCanada.com

# HYUNDAI A FAIT SES DEVOIRS!

ELANTRA  
2013

BIEN ÉQUIPÉE POUR

79 \$

AUX DEUX  
SEMAINES\*  
995 \$  
COMPTANT

0 %

FINANCEMENT À L'ACHAT\*  
POUR 96 MOIS

PRIX AU COMPTANT 17 514 \$

FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS.

VÉHICULE UTILITAIRE  
CANADIEN DE L'ANNÉE 2013SANTA FE SPORT  
2.4L TR. AV. 2013

BIEN ÉQUIPÉE POUR

134 \$

AUX DEUX  
SEMAINES\*  
995 \$  
COMPTANT

0,99 %

FINANCEMENT À L'ACHAT\*  
POUR 96 MOIS

PRIX AU COMPTANT 27 874 \$

INCLUANT 500 \$ EN AJUSTEMENT DE PRIX\*  
FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS.ACCENT  
5 PORTES 2013

BIEN ÉQUIPÉE POUR

69 \$

AUX DEUX  
SEMAINES\*  
995 \$  
COMPTANT

0 %

FINANCEMENT À L'ACHAT\*  
POUR 96 MOIS

PRIX AU COMPTANT 15 314 \$

FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS.



Modèle Limited montré

AUTOROUTE:  
5,2 L/100 KM\*

Modèle Limited montré

AUTOROUTE:  
6,7 L/100 KM\*

Modèle GLS 5 portes montré

AUTOROUTE:  
5,3 L/100 KM\*GARANTIE  
5 ANS\*\*

Garantie globale limitée : 5 ans/100 000 km

Garantie groupe motopropulseur : 5 ans/100 000 km

Garantie sur les émissions : 5 ans/100 000 km

\* Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. Prix des véhicules montrés : Accent GLS 5 portes 2013, transmission automatique à partir de 20 614 \$ / Santa Fe Sport 2.0T Limited 2013 à traction intégrale à partir de 40 374 \$ / Elantra Limited 2013, transmission automatique à partir de 24 964 \$. Frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur sur les modèles équipés d'un climatiseur), livraison et de destination de 1 550 \$ / 1 780 \$ / 1 550 \$ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, du RDPRM (maximum 76 \$) et taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. † Financement à l'achat sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur les Accent L5 portes 2013, boîte manuelle à partir de 15 314 \$ / Santa Fe Sport 2.4L 2013 à traction avant à partir de 27 874 \$ (incluant l'ajustement de prix de 500 \$) / Elantra L 2013, boîte manuelle 6 vitesses à partir de 17 514 \$ à un taux annuel de 0 % / 0,99 % / 0 % pour 96 mois. Paiement de 69 \$ / 134 \$ / 79 \$ aux 2 semaines. Comptant initial requis de 995 \$. Coût de prêt 0 \$ / 1 090 \$ / 0 \$ pour une obligation totale de 15 314 \$ / 28 964 \$ / 17 514 \$. Frais de 115 \$ (taxe de 15 \$ sur les pneus et taxe de 100 \$ sur le climatiseur sur les modèles équipés d'un climatiseur), livraison et de destination de 1 550 \$ / 1 780 \$ / 1 550 \$ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, du RDPRM (maximum 76 \$) et taxes applicables en sus des offres de financement à l'achat et sont payables au moment de la livraison. Tous les détails chez votre concessionnaire Hyundai. † Le calcul des ajustements de prix se fait à partir du prix de base de chaque véhicule. Ajustements de prix jusqu'à 500 \$ offerts sur le Santa Fe Sport 2.4L 2013 à traction avant. Les ajustements de prix s'appliquent au prix avant taxe. Cette offre ne peut être combinée ou utilisée en conjonction avec toute autre offre disponible. Cette offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule requis. † Les cotes de consommation d'essence des Accent L5 portes 2013, boîte manuelle (Autoroute 5,3 L / 100 km; Ville 7,1 L / 100 km) / Santa Fe Sport 2.4L 2013 à traction avant (Autoroute 6,7 L / 100 km; Ville 10,1 L / 100 km) / Elantra L 2013, boîte manuelle (Autoroute 5,2 L / 100 km; Ville 7,1 L / 100 km) sont basées sur l'Énergieguide. Les consommations réelles peuvent varier selon les conditions de conduite et l'ajout de certains accessoires automobiles. Les données sont présentées aux fins de comparaison uniquement. † Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Contactez votre concessionnaire pour tous les détails. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. †† La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien.

1000\$	500\$	100\$
16,03\$	8,01\$	1,60\$

Si votre solde quotidien moyen est de :  
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :  
\*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » - achat minimum requis de 799\$ avant taxes pour les meubles, électroménagers et les appareils électroniques sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat et les EcoFrais si applicables. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum) de la carte de crédit sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le paiement minimum du est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5% annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucun frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.



# Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

## Ne manquez pas les MEGA SOLDDES de la rentrée! du 5 au 28 août

**Mobilier de salon modulaire**  
De style moderne, pattes chromées, assises recouvertes de cuir laminé blanc, appuis-tête réglables. Aussi disponible en configuration inversée.  
Livraison gratuite

- Table de centre ..... 7,98 \$\*/mois ou 399 \$
- Table de bout ..... 5,18 \$\*/mois ou 259 \$
- Tapis 160 x 231 cm (63 x 91 po) 6,58 \$\*/mois ou 329 \$
- Lampe de table ..... 119 \$
- Ens. de 2 tables gigognes ..... 199 \$

**Prix réduit à 19<sup>98</sup>\$ /50 mois ou 999\$**  
2 mcx

Comprend : 1 table et 4 chaises

**Mobilier de cuisine**  
De style moderne, dessus de table en verre, table de 91 x 152 cm (36 x 60 po).  
Livraison gratuite

**Prix réduit à 20<sup>81</sup>\$ /36 mois ou 749\$**

**Mobilier de chambre**  
De style contemporain, de couleur anthracite.  
Livraison gratuite

- Commode 5 tiroirs 7,98 \$\*/mois ou 399 \$
- Armoire ..... 9,98 \$\*/mois ou 499 \$

Comprend : bureau double, miroir, support de matelas, 2 tables de nuit, tête, pied et côtés de lit

**Prix réduit à 29<sup>98</sup>\$ /50 mois ou 1499\$**

**Gratuite!**  
Cette chaise de bureau ajustable

**Bureau d'ordinateur en coin**  
Dessus au fini argent, surface de 160 x 120 cm (63 x 47 po).  
Livraison gratuite

**Prix réduit à 9<sup>13</sup>\$ /24 mois ou 219\$**

**Réfrigérateur de 21,6 pi³**  
Éclairage DEL, 4 demi-tablettes anti-débordement, Energy Star®  
Livraison, ramassage et service gratuits

**Prix réduit à 25<sup>98</sup>\$ /50 mois ou 1299\$**

**Laveuse frontale de 4 pi³ C.E.I.**  
6 programmes, 3 réglages de température, essorage de 1100 tr/min, Energy Star®

**Prix réduit à 8<sup>29</sup>\$ /24 mois ou 199\$**

**Sècheuse de 6,7 pi³**  
6 programmes, 4 réglages de température  
Livraison, ramassage et service gratuits

**Prix réduit à 17<sup>98</sup>\$ /50 mois ou 899\$**

**Prix réduit à 21<sup>98</sup>\$ /50 mois ou 1099\$**  
La paire

« Congélateur horizontal de 3,6 pi³ »  
Dégivrage manuel, 1 panier, vidange de dégivrage, thermostat mécanique  
Livraison et service gratuits

Aussi disponibles :  
• Congélateur horizontal de 5 pi³ 11,21 \$\*/mois ou 269 \$  
• Congélateur horizontal de 7 pi³ 13,71 \$\*/mois ou 329 \$  
• Congélateur horizontal de 8,7 pi³ 15,38 \$\*/mois ou 369 \$

**Cuisinière avec four autonettoyant**  
Four de 5,9 pi³, élément de cuisson dissimulé, nettoyage par vapeur Steam Quick®, cuisson intelligente, zone réchaud  
Aussi disponible en blanc  
Voir prix en magasin  
Livraison, ramassage et service gratuits

**Prix réduit à 8<sup>99</sup>\$ /24 mois ou 199\$**

**Prix réduit à 21<sup>98</sup>\$ /50 mois ou 1099\$**  
La paire

**51 po PLASMA**

**Gratuite!**  
Cette tablette électronique Galaxy 3

**Prix réduit à 37<sup>46</sup>\$ /24 mois ou 899\$\***

**Téléviseur à écran plasma de 51 po**  
Résolution pleine HD 1080p, ConnectShare® Movie, base pivotante  
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

**55 po DEL**

**Gratuite!**  
Cette tablette électronique Galaxy 3

**INCLUSES!**  
4 paires de lunettes

**Prix réduit à 77<sup>75</sup>\$ /36 mois ou 2799\$\***

**Téléviseur à écran DEL de 55 po**  
Résolution pleine HD 1080p, navigateur Web, processeur quadricoeur, caméra intégrée rétractable pour Skype®, ConnectShare®  
Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois

**Galerie du sommeil**

**Beautyrest**

**Ensemble matelas et sommier COBALT**  
Matelas avec plateau Euro Top Ressorts interactifs/Sommier rigide de 9 po  
Sommier rigide de 5,5 po aussi disponible  
Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place 9,78 \$\*/mois ou 489 \$
- Ens. matelas et sommier grand lit 11,58 \$\*/mois ou 579 \$
- Ens. matelas et sommier très grand lit 15,98 \$\*/mois ou 799 \$

**90 jours d'essai sur TOUS nos matelas**  
Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons contre un modèle de valeur égale ou supérieure.  
Détails en magasin.

La garantie confort, **UNE EXCLUSIVITÉ** des Galeries du sommeil Brault & Martineau

**Beautyrest**

**Ensemble matelas et sommier TROPICAL**  
Matelas avec coussinet intégré Ressorts enséchés Evolution® Beautyrest® Matériel avec bambou exclusivité B&M Mousse mémoire AirCool® avec GelTouch®  
Sommier rigide de 9 po  
Sommier rigide de 5,5 po aussi disponible  
Livraison gratuite

- Ens. matelas et sommier 1 place 19,42 \$\*/mois ou 699 \$
- Ens. matelas et sommier grand lit 24,97 \$\*/mois ou 899 \$
- Ens. matelas et sommier très grand lit 37,47 \$\*/mois ou 1349 \$

**Prix réduit à 9<sup>98</sup>\$ /50 mois ou 499\$**  
matelas sommier 2 PLACES

**Prix réduit à 22<sup>19</sup>\$ /36 mois ou 799\$**  
matelas sommier 2 PLACES

Payez jusqu'à **50 versements sans intérêt\*** sur les meubles<sup>††</sup>, matelas<sup>††</sup>, accessoires de décoration<sup>††</sup>, électroménagers<sup>††</sup> et appareils électroniques<sup>††</sup>

**Plan BM<sup>†††</sup>** Service de livraison flexible et gratuit<sup>††</sup>  
► Plage horaire de 4 heures

**HEURES D'OUVERTURE:** LUNDI AU VENDREDI 10H À 21H • SAMEDI 9H À 17H • DIMANCHE 10H À 17H

[braultetmartineau.com](http://braultetmartineau.com) Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Accord D Desjardins, MasterCard, VISA, PAYSANMENT DIRECT

Suivez-nous sur [twitter](#) ou [@BM\\_Promotions](#)

**BROSSARD** 450 619-6777 **GATINEAU** 819 561-5007 • 1 877 755-2555 **KIRKLAND** 514 697-9228 **LASALLE** 514 364-6110 **SAINT-LÉONARD** 514 254-9455  
**REPENTIGNY** 450 470-0815 **SHERBROOKE** 819 562-4242 • 1 800 267-4240 **SAINT-HUBERT** 450 676-1911 **SAINTE-THÉRÈSE** 450 430-0555 **LAVAL** 450 682-2516

**Galerie du sommeil** LUNDI AU MERCREDI 10H À 18H **HEURES D'OUVERTURE:** JEUDI ET VENDREDI 10H À 21H  
**GRANBY** 450 372-5656 **ST-HYACINTHE** 450 774-6116 **ST-JEAN-SUR-RICHELIEU** 450 349-1609  
**MASCOUCHE** 450 474-8531 **ST-JÉRÔME** 450 431-9338 **VAUDREUIL-DORION** 450 424-2651

## ACTUALITÉS

# MMA a la voie libre jusqu'en octobre

La cessation de ses activités nuirait aux sinistrés et aux créanciers, estime la cour supérieure

MARIE-MICHÈLE SIOUI

C'est un « mal nécessaire » cette décision de permettre le déblocage de 250 000 \$ afin que Montreal, Maine & Atlantic Railway (MMA) puisse satisfaire sa franchise d'assurance advenant un autre sinistre – et ainsi poursuivre ses activités au pays jusqu'en octobre.

« Dans le meilleur des mondes, les administrateurs mettraient les mains dans leurs poches », a déclaré le juge Martin Castonguay, de la Cour supérieure du Québec, quand il a annoncé sa décision.

En clair, MMA est parvenue à assurer qu'en cas d'accident, elle serait apte à libérer 250 000\$ en vendant une partie de ses actifs, pour couvrir la prime d'une assurance responsabilité civile adéquate, à court terme. En échange, celle qui possédait le convoi qui a déraillé et explosé au centre-ville de Lac-Mégantic le 6 juillet obtient de l'Office des transports du Canada (OTC) la permission de poursuivre ses activités canadiennes jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre.

« Normalement, c'est censé maximiser les sommes que les créanciers pourraient recevoir », a expliqué l'avocat de la Ville de Lac-Mégantic, Louis Coallier, à sa sortie de la salle d'audience du palais de justice de Montréal.

Si la requête des avocats de MMA avait été refusée, la société ferroviaire aurait été contrainte de cesser ses activités le soir même, tel que l'avait exigé l'OTC le



Grâce à une décision de la Cour supérieure, MMA et son président, Robert C. Grindrod, obtiennent le droit de poursuivre leurs activités canadiennes jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre.

que MMA/MMAC disposait d'une couverture d'assurance responsabilité civile adéquate pour ses activités du 20 août au 1<sup>er</sup> octobre 2013 », a cependant écrit l'OTC hier, après avoir pris connaissance des informations présentées par la société devant la justice.

En cour, MMA a surtout insisté sur les impacts écono-

qui cherche un repreneur. « MMA, appuyée par la municipalité de Lac-Mégantic, de même que le gouvernement du Québec, soutient qu'il est dans son intérêt, de même que celui de ses créanciers, de continuer l'exploitation de son entreprise afin de maximiser la valeur de son patrimoine », avait d'ailleurs écrit MMA dans sa requête. Selon le juge Castonguay, la cessation des activités « se ferait au détriment des sinistrés, des entreprises et des créanciers ».

C'est donc en quelque sorte une victoire, un sursis pour l'entreprise qui, l'espère M<sup>e</sup> Coallier, trouvera un nouvel opérateur « solvable ». Reste que le président et chef de la direction de MMA, Robert C. Grindrod, était loin de sourire à sa sortie de la cour. « Je ne sais pas ce que le juge a dit. Je ne parle pas français », a-t-il laissé tomber sèchement, son regard évitant celui des journalistes massés au palais de justice.

## VOLS AU MUSI-CAFÉ ?

Le propriétaire du Musi-Café de Lac-Mégantic, Yannick Gagné, a lancé un appel sur Facebook hier afin de récupérer des objets qui ont vraisemblablement été volés dans les décombres de son café-bar. « Je suis vraiment déçu d'avoir appris aujourd'hui [hier] que des gens ont pillé le sous-sol du Musi-Café après la catastrophe! Des cadres, des verres, toutes sortes d'items qui m'appartenaient et tout ce qui me restait du Musi-Café, que j'ai mis 12 ans à construire! », a-t-il écrit sur la page Facebook de l'établissement, qui est devenu un symbole de la catastrophe ferroviaire du 6 juillet dernier. Puisqu'il « aimerait faire un coin dédié aux disparus et à son ancien commerce » dans le nouveau Musi-Café, Yannick Gagné demande à ceux qui ont pris des objets de les rapporter et promet de conserver leur anonymat.

## RECOMMANDATIONS DE LA FCM

Le Groupe de travail municipal sur la sécurité ferroviaire nationale de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) a cerné trois champs d'action prioritaires :

- Équiper et soutenir les intervenants municipaux de première ligne en matière d'urgences ferroviaires;
- Veiller à ce que les politiques et règlements fédéraux et des industriels tiennent compte des préoccupations des municipalités au chapitre de la sécurité ferroviaire;
- Éviter le délestage des coûts de la sécurité ferroviaire et des interventions d'urgence aux contribuables locaux.

— Marie-Michèle Sioui

**Les avocats de MMA ont dit estimer à 1000 le nombre de personnes qui perdraient leur emploi au Québec si les activités de l'entreprise venaient à être interrompues.**

13 août. À cette date, l'Office avait suspendu le certificat d'aptitude ferroviaire de l'entreprise, jugeant que MMA n'était pas en mesure de démontrer que son assurance responsabilité était suffisante pour poursuivre ses activités. « L'Office s'est dit convaincu

miques de l'activité ferroviaire au Québec. Ses avocats ont dit estimer à 1000 le nombre de personnes qui perdraient leur emploi au Québec si les activités de l'entreprise venaient à être interrompues. Sans compter la diminution de la valeur de MMA,

## « Brûlez vos bibliothèques »

Des manifestations s'organisent pour dénoncer la venue de prédicateurs islamistes à Montréal

FABRICE DE PIERREBOURG

L'opposition à la venue prochaine à Montréal de prédicateurs islamistes européens s'intensifie.

Trois manifestations sont organisées devant le Palais des congrès tandis que des voix s'élèvent dans la communauté pour condamner l'obscurantisme religieux, mais aussi l'amalgame dont tous les musulmans sont victimes.

Des pages Facebook ont été créées pour promouvoir ces manifestations prévues le samedi 7 septembre, premier jour de la conférence « Entre ciel et terre » : « Québécois contre l'islamophobie et l'intégrisme », « Non à la propagation de l'islam radical au Québec » et « Collectif québécois pour les libertés face à l'islam radical ».

Pour sa part, dans une lettre ouverte, l'écrivain Karim Akouche s'en prend avec virulence à ces « envoyés d'Allah » qui vont venir « pérorer » pour « nous sauver de l'enfer [...] nous les pervers, les dévergondés, les libertins, les égoïstes, les impies, les mécréants ».

« Oubliez donc Céline Dion et Félix Leclerc [...], brûlez vos bibliothèques, détruisez vos théâtres, éteignez vos lanternes et laissez les messagers d'Allah glorifier la mort et le jugement dernier. »

Et de conclure : « Moi qui ai vu prêcher ce genre d'illuminés dans les stades et les rues d'Algérie, au début des années 90, avec pour résultat plus de 200 000 morts et d'innombrables

souffrances, comment pourrais-je me taire? »

### Ces femmes « provocantes »

Parmi les conférenciers-vedettes figure le Français Nader Abou Anas qui, dans certains de ses prêches en ligne, s'en prend aux femmes « provocantes » qui se maquillent, se parfument, celles qui « marchent sans aucune gêne au milieu des trottoirs en se frottant aux hommes » ou à celles qui refusent de porter le voile.

### « Nous ne pouvons pas juger le contenu des événements privés. »

— Jimmy Laforge, porte-parole du Palais des congrès

Le prédicateur leur rappelle qu'elles sont « les servantes d'Allah » et qu'elles ne sont « pas libres de faire » ce qu'elles veulent « dans ce monde ».

Des propos qui ont fait bondir la ministre péquiste du Travail et de la Condition féminine Agnès Maltais.

Mercredi, jour de la publication de l'article de *La Presse*, elle a demandé par écrit à son homologue à Ottawa Kellie Leitch de « prendre les mesures nécessaires pour éviter la propagation de propos inacceptables pour les femmes du Québec ».

La ministre du gouvernement Harper n'a pas réagi. Pas plus que le ministre de la

Sécurité publique et député de Lévis Steven Blainey.

Seul le fédéral a le pouvoir de bloquer l'entrée du territoire aux visiteurs qui sont jugés indésirables.

### Organisateurs muets

À Québec, le ministre du Tourisme Pascal Bérubé se terre aussi dans le mutisme. Le Palais des congrès, qui a accepté de louer son espace pour cette conférence controversée, dépend pourtant de son ministère. Et les gestionnaires de l'édifice restent sur leur position: pas question d'annuler malgré les manifestations, les lettres et appels de protestation dont ils commencent à être inondés : « Nous ne pouvons pas juger le contenu des événements privés », explique Jimmy Laforge, porte-parole.

Les organisateurs restent silencieux eux aussi. En revanche, leurs partisans s'expriment sur les réseaux sociaux pour prendre la défense des prédicateurs « inoffensifs » et nier le caractère extrémiste de leurs propos. Un autre cite un passage de la Bible où l'on demande aux femmes d'être « vêtues de manière décente, avec pudeur et modestie ».

Toute cette polémique suscite de fait un débat dans la communauté. « Les musulmans sont moins musulmans pour certains fondamentalistes et trop musulmans pour certains islamophobes, déplore l'animateur et journaliste Lamine Foura. Nous sommes pris en otage dans une guerre entre deux extrémismes. »

## Laval ne paiera pas la défense de Vaillancourt

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Les tuteurs de la Ville de Laval refusent de payer pour 170 000\$ en honoraires juridiques à l'ex-maire Gilles Vaillancourt et aux élus lavallois convoqués devant la commission Charbonneau. Dans deux décisions rendues jeudi, ils estiment que les faits reprochés ne touchent en rien leur rôle d'élus.

Tout juste avant la démission de Gilles Vaillancourt comme maire, les élus lavallois avaient voté un budget de 500 000\$ pour couvrir leurs honoraires juridiques en lien avec le scandale de la collusion et de la corruption. Rappelons que la Loi sur les cités et villes impose aux municipalités d'assumer la défense de tout élu pour toute poursuite liée à sa fonction.

Mais les tuteurs de la Commission municipale du Québec (CMQ) refusent de payer six factures présentées par

l'ex-maire de Laval. Ils estiment que « les accusations portées à l'encontre de M. Vaillancourt ne sauraient en aucun cas être rattachées à l'exercice de ses fonctions de maire ».

Gilles Vaillancourt a présenté six factures pour un total de 84 000\$. Il avait requis les services de deux avocats, le criminaliste Jean-Claude Hébert et M<sup>e</sup> Nadine Touma. Ces factures concernent la défense de l'ex-maire à la suite de son arrestation en mai dernier. Rappelons qu'il fait face à de nombreux chefs d'accusation, dont deux pour gangstérisme.

Dans une deuxième décision, les tuteurs refusent également de couvrir les honoraires juridiques des élus appelés à témoigner devant la commission Charbonneau. Ceux-ci avaient présenté trois factures pour un total de 83 000\$ pour les services des avocats Jean-Claude Hébert et Charles-B. Côté.

## Montréal 135 millions pour freiner l'exode des familles

Montréal investira 135 millions d'ici 2017 afin de freiner l'exode des familles vers la banlieue. Le responsable du logement au comité exécutif, Benoit Dorais, a présenté hier matin un Plan de fidélisation des familles prévoyant une série de mesures pour encourager les gens à rester dans l'île après avoir eu des enfants. Chaque année, plus de 20 000 Montréalais quittent la métropole pour s'établir dans sa banlieue

immédiate, selon l'Institut de la statistique, principalement des jeunes familles. Montréal veut mettre un frein à ce mouvement. Parmi les objectifs, Montréal souhaite aider 4000 familles à acheter une propriété et 2200 à rénover une résidence. La Ville veut aussi encourager le marché à construire au moins 1750 logements de trois chambres à coucher, propices à accueillir des familles.

— Pierre-André Normandin

## CHARTRE DES VALEURS QUÉBÉCOISES

# Des juristes pro-laïcité éprouvent un malaise

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Même ceux qui réclamaient comme le Parti québécois que le Québec se dise laïque éprouvent aujourd'hui un malaise face au projet de charte des valeurs québécoises (voir autre texte). Selon deux éminents juristes partisans de la laïcité, c'est une « démarche électorale » et peut-être anti-constitutionnelle qui limite indûment la liberté de religion.

« On propose des solutions mur à mur faciles à vendre à des médias populistes en disant qu'on doit mettre nos culottes. On noie la laïcité dans une poutine de valeurs québécoises », regrette M<sup>e</sup> Louis-Philippe Lampron, professeur de droit à l'Université Laval, spécialiste des chartes des droits et des demandes d'accommodements, ce qui ne l'empêche pas d'être critique à l'endroit du multiculturalisme canadien.

« Selon ce qu'on en a entendu, c'est très mal ficelé. On joue un jeu dangereux en politisant des questions aussi délicates », déplore M<sup>e</sup> Jean-Claude Hébert, qui était l'un des signataires du *Manifeste pour un Québec laïque*. Le groupe, composé entre autres de Jean-François Lisée, se voulait une critique de la laïcité ouverte.

## La poutine électorale des valeurs

Le printemps dernier, le gouvernement péquiste a commandé un sondage sur les accommodements. Au lieu de parler de laïcité, il parle désormais de « valeurs québécoises », un terme électoralement plus payant.

« On ne sait plus de quoi on parle maintenant », déplore M<sup>e</sup> Hébert.

Lorsque le ministre responsable Bernard Drainville parle des valeurs québécoises, il mentionne toujours l'égalité homme-femme, rappelle M<sup>e</sup> Hébert. Or, cette égalité est déjà protégée et même consacrée comme « fondement de la justice et de la liberté » dans la Charte québécoise des droits et libertés.

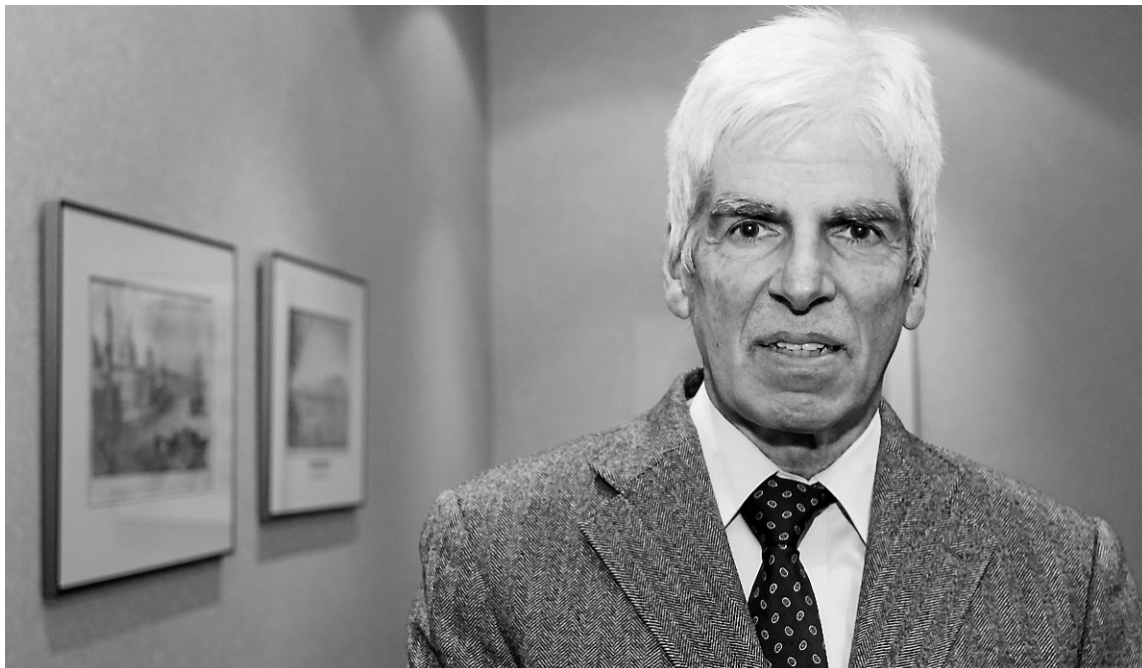


PHOTO NINON PEDNAULT, ARCHIVES LA PRESSE

M<sup>e</sup> Jean-Claude Hébert était l'un des signataires du *Manifeste pour un Québec laïque*.

Comme M<sup>e</sup> Hébert, M<sup>e</sup> Lampron soutient qu'il aurait fallu définir la laïcité et l'exigence de neutralité de l'État, puis l'ajouter à la Charte québécoise des droits et libertés.

## Un droit plus fort que l'autre ?

M. Drainville veut que l'égalité homme-femme prime la liberté de religion. Or, « la Cour suprême s'est prononcée de façon on ne peut plus claire à

signes religieux ostensibles. Travailler pour l'État est un choix, pas une obligation. Et on exige déjà la même neutralité pour les opinions politiques, plaide-t-il. Par exemple, un fonctionnaire ne peut porter un t-shirt du Parti québécois.

Mais selon la sociologue Micheline Milot, auteure de *Laïcité sans frontières*, cette affirmation est lourde de sous-entendus. Il faudrait selon

religieux ostensibles, explique-t-il. Pourtant, on peut imaginer un fonctionnaire chrétien exerçant une discrimination à l'endroit d'un gai. Pour assurer la neutralité, on s'attaque donc seulement à certains groupes de croyants. « C'est le principal problème de leur projet de charte. C'est discriminatoire. On utilise un bazooka pour tuer une mouche. »

Comme M<sup>e</sup> Lampron, M<sup>e</sup> Hébert croit que Québec « va trop loin ». La restriction devrait selon lui s'appliquer seulement à l'autorité de l'État, comme les juges, avocats, gardiens de prison et policiers, ainsi que l'ensemble de la justice civile et peut-être aussi administrative.

## Pas la fin du cas par cas

À chaque interview, le ministre Drainville dit vouloir des « règles claires ». Mais en fait, il propose de remplacer le cas par cas canadien par un cas par cas québécois. Les tribunaux s'appuient sur la jurisprudence pour interpréter les demandes d'accommodements à partir de trois critères, explique M<sup>e</sup> Lampron : le coût, l'impact sur l'organisation du

« On propose des solutions mur à mur faciles à vendre à des médias populistes en disant qu'on doit mettre nos culottes. » — M<sup>e</sup> Louis-Philippe Lampron, professeur de droit

plusieurs reprises. On ne peut pas hiérarchiser deux droits fondamentaux. On ne peut que leur apporter une limite raisonnable, et c'est aux tribunaux de l'évaluer », note M<sup>e</sup> Hébert.

## Vers la « catho-laïcité » ?

Selon le ministre Drainville, la neutralité religieuse ne s'applique pas seulement à l'État. Il veut l'appliquer aussi à tous ses employés, en leur empêchant le port de

elle prouver que ces employés religieux menacent la neutralité de l'État et que l'interdiction réglerait le problème. « On ne peut pas fonder des lois sur des a priori », soutient la spécialiste de la laïcité.

Cette évaluation doit être réalisée équitablement, soutient M<sup>e</sup> Lampron. Ce que ne fait pas le projet de charte des valeurs québécoises, selon lui. Les chrétiens, même fondamentalistes, ne portent pas de signes

## LE PROJET DE CHARTRE DES VALEURS QUÉBÉCOISES

Le gouvernement péquiste a deux objectifs : affirmer la neutralité de l'État et baliser les demandes d'accommodements. Selon les dernières révélations, le projet de charte affirmerait que le Québec est « neutre » par rapport aux croyances et consacrerait la primauté de l'égalité entre les hommes et les femmes face à la liberté de religion. La neutralité de l'État s'appliquerait non seulement aux institutions, mais aussi à tous ceux qui y travaillent, y compris la fonction publique et parapublique. Le port de signes religieux ostensibles y serait interdit. Par exemple, une infirmière ou une éducatrice de CPE ne pourrait plus porter de hidjab. La commission Bouchard-Taylor proposait de seulement interdire ces signes aux gardiens de prison, juges, avocats et policiers. Pour évaluer les demandes d'accommodements, on voudrait proposer de nouvelles normes. Selon *Le Devoir*, le demandeur devrait prouver qu'il est en butte à la discrimination et que l'accommodement ne heurterait pas l'égalité homme-femme, la santé ou la sécurité et qu'il ne coûterait pas trop cher.

— Paul Journet

travail et l'atteinte aux droits d'une personne particulière.

Par exemple, un homme a pu refuser d'être servi par une femme à la SAAQ, car sa demande ne discriminait pas en particulier l'employée, qui a servi un autre citoyen.

M. Drainville énoncerait de nouveaux critères pour évaluer chaque cas. Selon *Le Devoir*, l'accommodement devrait entre autres ne pas heurter le principe de l'égalité homme-femme.

M<sup>e</sup> Hébert y voit une initiative valable. « Mais reste à voir cependant si les concepts juridiques qui seront utilisés pour atteindre cet objectif seront conformes à l'enseignement de la Cour suprême », indique-t-il.

M<sup>e</sup> Lampron y est favorable. Il propose d'ajouter ces critères à la Charte québécoise des droits et libertés et d'utiliser la clause dérogatoire pour développer un nouveau modèle québécois de la laïcité différent du multiculturalisme canadien.

# Maxime Bernier courra 100 km pour une banque alimentaire

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Il n'est pas rare de voir des députés mettre la main à la pâte pour soutenir une cause qui leur tient à cœur dans leur région. Mais il est plutôt inhabituel qu'un élu s'engage à traverser sa circonscription à la course en 12 heures pour recueillir des fonds.

C'est le défi que s'est donné le ministre d'État aux Petites Entreprises, Maxime Bernier, pour le 28 septembre. Le défi est de taille : courir sans interruption la distance de 100 km qui sépare les municipalités de Saint-Ludger, au sud de sa circonscription de Beauce, et Saint-Bernard, au nord.

Et l'objectif est noble : recueillir la somme d'au moins 50 000 \$ au profit de la Fondation Moisson Beauce, la banque alimentaire qui vient en aide aux familles dans le besoin de sa circonscription.

## Entraînement rigoureux

Depuis janvier, M. Bernier s'est imposé un régime d'entraînement digne d'un athlète tout en vaquant à ses fonctions de député et ministre à la Chambre des communes. Ainsi, il se lève à 5 h 30 tous les matins pour courir les kilomètres recommandés par son entraîneur personnel, Éric Deshaies, de Gatineau, vainqueur du Double Ironman tenu à Lévis en 2008.

« Je serai le premier député depuis la Confédération qui va traverser tout son comté à la course en moins de 12 heures », a lancé à la blague Maxime Bernier dans une entrevue à *La Presse*.



PHOTO PASCAL RATTHE, LE SOLEIL

Jusqu'ici, Maxime Bernier a couru quelque 2640 km, à raison de 80 km en moyenne par semaine, pour se préparer à traverser en 12 heures sa circonscription de Beauce, le 28 septembre prochain.

Jusqu'ici, M. Bernier a couru quelque 2640 km, à raison de 80 km en moyenne par semaine, pour se préparer à cette journée. Ces 2640 km représentent la distance qui sépare les villes de Québec et de Winnipeg, au Manitoba.

« On pense aux banques alimentaires et aux plus

démunis souvent dans le temps de Noël. Mais les gens qui ont besoin d'aide et de nourriture en ont besoin durant toute l'année. C'est pour cela que j'ai choisi cette cause. C'est une cause qui touche les familles et tout le monde. Un jour, on peut avoir besoin de la banque

alimentaire. Il faut qu'elle soit là pour aider les gens qui en ont besoin », a affirmé M. Bernier.

## Défi

Pourquoi ce défi hors de l'ordinaire ?

« Quand j'ai eu 50 ans en janvier, je voulais faire quelque chose de spécial. C'est à ce moment que j'ai eu l'idée de créer cet événement, de courir ces 100 km qui traversent la Beauce. Je pratique la course à pied depuis quelques années – j'essaie de faire un marathon chaque deux ans –, je me suis dit que courir 100 kilomètres devrait être faisable si je suis un plan d'entraînement », a-t-il dit.

Les adeptes de la course et la population en général peuvent acheter des kilomètres sur le site de Fondation Moisson Beauce et venir courir en compagnie du ministre Bernier durant une partie du trajet. Des étudiants des cinq écoles secondaires courront avec le député durant la journée. Le ministre a aussi invité ses collègues députés conservateurs.

« Cela fait déjà huit mois d'entraînement. Je suis à environ six semaines du Jour J. [...] Je réalise plus aujourd'hui qu'il y a huit mois l'ampleur du défi de courir 100 km. La pression est tout de même présente. Je ne peux pas abandonner au milieu du parcours et je dois le faire en moins de 12 heures », a-t-il dit.

« Je vais être prêt, selon mon entraîneur. J'ai hâte, mais j'ai un peu d'anxiété aussi. Est-ce qu'on va être capable de le faire? Tout peut arriver dans un 100 km. »

## PLAN D'ENTRAÎNEMENT POUR 12 HEURES DE COURSE

- > Lever à 5 h 30.
- > Course d'une heure à une heure trente durant la semaine.
- > Entraînement cinq jours par semaine, deux jours de repos.
- > Le week-end, les courses sont plus longues, entre trois et quatre heures.
- > « Cela veut dire qu'on se lève tôt le matin et qu'on se couche tôt le soir pour être en forme. »
- > Alimentation : deux verres de protéines par jour (un le matin et l'autre le soir) et une généreuse collation l'après-midi, en plus des trois repas habituels.
- > Jour de l'événement : absorber 300 calories à l'heure durant toute la course.

## D'AUTRES DÉPUTÉS, D'AUTRES CAUSES

- > En juillet, le ministre de la Sécurité publique, Steven Blaney, a traversé le fleuve Saint-Laurent à la nage avec 14 autres nageurs afin de recueillir des fonds au profit de la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis. L'événement a permis de récolter environ 12 000 \$.
- > En mars 2012, Justin Trudeau a livré un combat de boxe au sénateur Patrick Brazeau. Contre toute attente, M. Trudeau a battu son adversaire par arrêt de l'arbitre. L'événement a permis de recueillir 230 000 \$ pour la recherche contre le cancer.

— Joël-Denis Bellavance

## ACTUALITÉS

## Entr' six joints



STÉPHANE  
LAPORTE  
COLLABORATION SPÉCIALE  
CHRONIQUE

Justin Trudeau n'aura pas à chercher loin pour trouver la chanson thème de sa prochaine campagne électorale. Je suis certain que Robert Charlebois, grand prêtre de la période psychédélique, va lui prêter avec plaisir son classique *Entr' deux joints* rebaptisé *Entr' six joints*, puisque c'est le nombre de fois que Justin a avoué avoir fumé du cannabis durant sa vie. La dernière fois remonte à il y a trois ans, alors qu'il était député à la Chambre des communes. Imaginez le beau Trudeau entrer dans ses assemblées au son de ce rock endiablé:

*Tout ça a commencé  
sur les plaines d'Abraham!  
La chicane a pogné, t'as mangé  
ta volée!  
Mais depuis ce temps-là,  
t'as pas beaucoup changé!  
J'te trouve ben magané,  
pis encore ben pogné!  
Entr' six joints, tu pourrais  
faire quek'chose!  
Entr' six joints, tu pourrais  
te grouiller le cul...*

Bien sûr, c'est Pierre Bourgault, auteur des paroles, qui va se retourner dans sa tombe d'entendre sa chanson utilisée par le fils de Pierre Elliott Trudeau, mais avec tout ce qui se passe au Québec, depuis son départ, il doit être habitué de faire la toupie!

Pourquoi Justin Trudeau se confesse-t-il soudainement de sa consommation de drogue illicite, alors que personne ne lui demandait de le faire? Parce que le chef du Parti libéral est devenu, cet été, le grand défenseur de la légalisation de la marijuana. Il a affirmé que cette prise de position ferait partie intégrante du programme des libéraux lors de la prochaine campagne électorale. Qui aurait cru qu'un jour, on pourrait dire: PLC et Bloc pot, même combat? Qui aurait cru qu'un jour, le fils du père de l'unité canadienne allait s'écrier: «Vivre le Québec gold libre!»?

Quand on y réfléchit comme il faut, la stratégie de la tête à Papineau n'est pas si surprenante que ça. Depuis qu'il est entré en politique, le principal reproche que les observateurs adressent à Justin Trudeau, c'est de manquer de substance. Justin Trudeau a donc décidé de s'en trouver de la substance. De la substance hallucinogène.

On ne sait toujours pas quelles sont ses propositions économiques, constitutionnelles et sociales, mais on connaît sa proposition plannante: légaliser le pot. C'est

entre deux inhalations, qui sait si le chef du Parti libéral ne trouvera pas la solution à tous les maux canadiens?

Cela dit, ce n'est surtout pas une raison pour vous mettre à fumer des joints, vous aussi. Pour quelques *Strawberry Fields Forever* et *A Day in the Life* composées sur le pot, combien de *Itsy Bitsy Teenie Weenie Yellow Polka Dot Bikini* et *Aga dou dou*? Chez la grande majorité des gens, le chanvre rend plus végétatif que productif.

Et c'est d'ailleurs ce sur quoi les conservateurs vont miser pour discréditer leur adversaire. Ils vont présenter Justin Trudeau comme le Cheech and Chong de la politique. Un être sous influence, incapable d'assumer les plus hautes responsabilités du pays. Mais ce Justin-bashing ne convaincra

odeur de nostalgie. Un apéritif qui rend les chansons de Jack Johnson meilleures.

Justin Trudeau a donc fait le savant calcul qu'il deviendrait plus *hip* en s'appropriant la cause des hippies. En assumant ses comportements délinquants, il veut incarner le nouveau politicien transparent.

Maintenant que nous savons que Justin est transparent, il lui importe de nous prouver qu'il n'est pas vide. Que son programme ne se limite pas à transformer le Canada en un grand Amsterdam. Après le pot, ça prendrait les fleurs. Des positions environnementales à l'avant-garde et des mesures concrètes pour favoriser une meilleure répartition de la richesse.

Cela dit, l'arrivée de Justin à la direction du Parti libéral est rafraîchissante dans le paysage convenu canadien. Il est à Harper ce qu'Oscar était à Félix dans *The Odd Couple*. L'antipode parfait. Harper a les cheveux en plâtre, Trudeau a les bouclettes au vent. Harper ne s'amuse jamais, Trudeau est trop heureux. Harper a le *sex-appeal* d'une roche, Trudeau a le *sex-appeal* d'une *rock star*. Harper répète sa cassette *ad nauseam*, Trudeau dit tout et son contraire. Ces deux-là dans un débat, ça va être la reine Élisabeth contre Dany Verneine. Un régal!

La politique canadienne s'annonce très réjouissante.

Et on n'aura même pas besoin de fumer pour trouver ça drôle.

Qui aurait cru qu'un jour, le fils du père de l'unité canadienne allait s'écrier: «Vivre le Québec gold libre!»?

un début. D'ailleurs, je soupçonne Justin de vouloir cette légalisation pour pouvoir se remettre à consommer en toute impunité. Et que la boulette l'aide à avoir de grandes idées sur tous les autres sujets importants. De Baudelaire aux Beatles, il est connu que la mari réussit à rendre plus créatifs certains cerveaux. À faire des concours génies en herbe. Un peu d'inspiration

que les conservateurs eux-mêmes. Il suffit de faire un peu de démographie pour réaliser que la confession de quelques *puffs* ne scandalise pas grand monde. Les ados qui se sont roulés dans la boue de Woodstock ont maintenant 60 ans. Ça fait longtemps que le pot est légal dans leur tête. Et pour toutes les générations qui suivent, la mari, c'est le pot-pourri à papa. Une certaine

# Mark Lafleur craignait d'aller en prison

Pour ses dernières frasques, il s'en tire avec une amende et des travaux communautaires

CHRISTIANE DESJARDINS

De son propre aveu, Mark Lafleur n'a pas beaucoup dormi la veille de son passage à la cour, pour ses dernières frasques. Il avait peur qu'on révoque son sursis. Mais le juge Carol Richer s'est montré magnanime. Le jeune Lafleur, qui a plaidé coupable à deux accusations, hier, à Saint-Jérôme, s'en est tiré avec une amende, 40 heures de travaux communautaires et une prolongation de son sursis.

L'amende de 150 \$, c'est pour s'être trouvé dans un bar de Mont-Tremblant le 13 janvier dernier, alors que cela lui est interdit selon les conditions du sursis qui lui a été imposé en février dernier dans d'autres dossiers. Les travaux communautaires et la prolongation de sursis, c'est pour une action indécente commise le 27 mai dernier, dans son quartier, à Blainville. Il s'est fait surprendre à avoir une relation sexuelle

au grand air avec une femme, vers 7h30 le matin, près d'une piste cyclable. Sa compagne avait pourtant passé la nuit chez lui, avec d'autres amis. Une voisine et deux enfants les ont aperçus en action. «Je n'ai pas pensé qu'il pouvait y avoir du monde», a dit piteusement Mark Lafleur, hier.

«Il faut qu'il comprenne»

Vincent Jodoin, l'agent de surveillance qui suit M. Lafleur depuis 2009, a suggéré hier de révoquer le sursis du jeune homme pour une trentaine de jours. «Mark ne veut pas aller en prison. Ça ne me fait pas plaisir de recommander ça, mais il faut qu'il comprenne», a-t-il fait valoir. M. Jodoin a relevé beaucoup d'écarts depuis 2009.

«Il a de la difficulté à se prendre en main. Il a 28 ans. Il ne travaille pas, il ne va pas à l'école. Son réseau social n'est pas toujours très positif. Il faudrait envoyer un message clair pour qu'il respecte les



PHOTO NINON PEDNAULT, ARCHIVES LA PRESSE

L'avocate de Mark Lafleur a fait valoir qu'on entendait parler de son client simplement parce qu'il est le fils de Guy Lafleur.

limites légales», a expliqué M. Jodoin. Ce dernier a toutefois admis que le jeune Lafleur a fait des progrès depuis quatre ans, et qu'il n'a pas d'indication qu'il ait rechuté dans la consommation de drogue. Mark Lafleur voit son agent de surveillance et un psychologue aux deux semaines. Il cherche

un emploi, mais pas assez activement, selon M. Jodoin.

«Immaturité»

La procureure de la Couronne, Caroline Lafleur, opinait pour une révocation partielle du sursis. «Il y a une grande immaturité. C'est à répétition», a-t-elle dit.

M<sup>e</sup> Mia Manocchio, qui représente M. Lafleur, a plaidé qu'il s'agissait d'un premier manquement au sursis, et qu'on ne pouvait condamner son client pour son immaturité. «On n'est pas pour le mettre en dedans parce qu'il ne travaille pas», a-t-elle lancé. Elle a fait valoir qu'on entendait parler de Mark Lafleur simplement parce qu'il est le fils de quelqu'un de connu. Il est le fils de Guy Lafleur.

Le juge a finalement opté pour l'amende et les travaux communautaires. Mark Lafleur est sorti soulagé.

Par ailleurs, en mai dernier, des voisins déploreraient le comportement bruyant du jeune homme et ses fréquentations. Ils seront heureux d'apprendre que Mark Lafleur compte déménager. C'est ce qu'il a indiqué en sortant de la salle d'audience, hier. «Ce sont des familles avec des enfants. On n'a pas la même vie», a-t-il résumé.

# Solde

## de surplus d'inventaire

Des centaines de tapis à prix réduits pour écoulement des stocks.

jusqu'à

# 50%

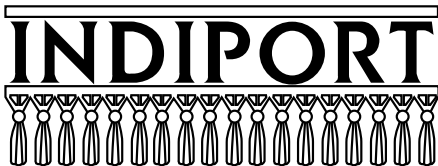
de réduction

sur marchandise sélectionnée

## Tapis

orientaux et de style moderne

Dimensions de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 18 pi  
(Service de nettoyage disponible)



8425, chemin Devonshire  
Mont-Royal H4P 2L1  
514 871-1664

Heures d'ouverture : lun. au ven. : 10 h à 18 h  
Sam. : 10 h à 17 h

Exceptionnellement  
dimanche : 12 h à 17 h  
Jusqu'au 8 septembre



## PORTES OUVERTES

LE SAMEDI 21 SEPTEMBRE DE 9H À 16H

COLLÈGE  
NOTRE-DAME

FORMER L'ESPRIT, LE CŒUR ET LE CORPS  
ÉCOLE SECONDAIRE PRIVÉE POUR LES FILLES ET LES GARÇONS  
DE 1<sup>re</sup> À 5<sup>e</sup> SECONDAIRE

LE COLLÈGE NOTRE-DAME C'EST :

- > Une formation intellectuelle de très haut niveau
- > Un programme d'éducation physique unique au Québec
- > Des activités parascolaires à profusion



ANCIENS ET ANCIENNES!  
Le CND désire garder contact avec vous.  
Écrivez-nous à : [info@collegenotre-dame.qc.ca](mailto:info@collegenotre-dame.qc.ca)

ADMISSION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE  
2014-2015

Pour les candidats de 1<sup>re</sup> secondaire

Samedi 5 octobre > 8 h 30  
Samedi 5 octobre > 14 h 00  
Dimanche 6 octobre > 8 h 30

Veillez noter que l'étude des dossiers d'admission pour les candidats de 2<sup>e</sup> à 4<sup>e</sup> secondaire se fera à compter de janvier 2014.

L'inscription à l'une des séances d'exams se fait en ligne seulement au [www.collegenotre-dame.qc.ca](http://www.collegenotre-dame.qc.ca)

Pour information,  
composez le 514.739.1739





50%

solde

**MAISON CORBEIL**

**SOLDE SEMI-ANNUEL**

**Jusqu'à 50% de rabais  
sur certains démos**

**MONTREAL**

1215  
boul. Crémazie O.  
514.382.1443

**LAVAL**

2323  
aut. des Laurentides  
450.682.3022

**BROSSARD**

8480  
boul. Leduc  
Quartier DIX30<sup>MC</sup>  
Espace 10  
450.443.4143

**NOUVEAU MAGASIN ENTREPÔT**

2750  
av. Francis-Hughes  
Laval  
450.978.4847

Heures d'ouverture  
Mercredi 11 h - 18 h  
Jeudi et vendredi 11 h - 19 h  
Samedi et dimanche 10 h - 17 h

## CE CANADA QUI A FAIM

## L'ENVERS DE

Au printemps, le rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation a levé le voile sur un phénomène méconnu. La faim tarabuste plus de 8 % des familles au sein d'un des pays les plus riches du monde: le nôtre. Notre journaliste Laura-Julie Perreault a arpenté le Canada, des plaines de l'Alberta jusqu'au pergélisol du Grand Nord, pour mettre un visage sur les données du rapporteur et pour rencontrer ceux qui proposent des solutions. Premier arrêt: les 800 banques alimentaires du pays, qui connaissent une affluence record.

## LA SUITE DU DOSSIER

LUNDI > LE COMBAT DES INUITES DU NUNAVUT  
MARDI > FERMIS AU BORD DE LA CRISE DE NERFS



LAURA-JULIE PERREULT  
EDMONTON

Quand elle est débarquée à Edmonton, un sac rempli de rêves au dos, Gucifey espérait trouver son eldorado. Un emploi bien payé qui lui permettrait de mettre de l'argent de côté pour ses études en soins infirmiers.

Au lieu de ça, trois mois après son arrivée, la jeune femme de 20 ans est sans le sou. Aujourd'hui, elle fait la file pour recevoir un panier de nourriture à la banque alimentaire de la capitale albertaine.

« Il y a trois ans, j'étais allée à Calgary pour trouver un emploi. En une semaine, j'avais trouvé un bon boulot. Mais l'économie ne semble plus être la même. J'ai cogné à beaucoup de portes, mais j'ai essayé refus après refus », raconte-t-elle dans un petit local de la banque alimentaire, loin des oreilles indiscretes.

L'argent du petit emprunt que Gucifey a contracté pour faire le voyage à partir de Toronto – quelque 1500\$ – a été dépensé. « Depuis le boum économique, le coût de la vie est très élevé en Alberta », note-t-elle.

Élevée par une mère réfugiée originaire de Somalie – infirmière elle aussi –, Gucifey, qui n'a pas voulu que son vrai nom soit publié, raconte que c'est avec

un pincement au cœur qu'elle a dû se résoudre à avoir recours à une banque alimentaire. « Ma mère est venue au Canada pour donner une vie meilleure à sa famille. Or, même ici, dans un pays aussi riche, on peut avoir faim », dénonce la jeune femme.

Gestionnaire de la banque alimentaire d'Edmonton, Marjorie Bencz note que les histoires comme celle de Gucifey sont de plus en plus fréquentes.

« Avec le boum économique du début des années 2000, l'assistance sociale a été coupée, les loyers ont augmenté. Quand la crise économique de 2008 s'est produite, c'est ici qu'elle s'est fait le plus sentir. »

Les statistiques donnent raison à M<sup>me</sup> Bencz: la clientèle des banques alimentaires de l'Alberta a crû de 60 % depuis la crise financière qui a secoué une bonne partie du monde occidental; c'est la plus forte progression au pays.

## Travailleurs précarisés

Force est de constater que le Canada n'a pas été épargné par les secousses de 2008, qui ont aussi profondément modifié le portrait socioéconomique de ceux qui demandent de l'aide pour nourrir leur famille.

« Nous avons un plus haut pourcentage de bénéficiaires qui ont un emploi – la plupart du temps mal payé –, des gens qui viennent de perdre leur emploi ou encore des gens qui sont venus en Alberta pour se trouver un bon emploi et qui ont de la difficulté à s'établir », explique la directrice

de l'organisation qui distribue quelque 15 000 paniers d'aide par mois.

La qualité des emplois s'est dégradée, dit M<sup>me</sup> Bencz. Preuve à l'appui: quand la banque alimentaire a affiché un emploi à 14\$ l'heure, elle a reçu des centaines de candidatures.

## L'histoire se répète

C'est à une autre période de crise économique – la récession des années 80 – que la banque alimentaire d'Edmonton a été mise sur pied. En 1981, elle était la première du genre au

« C'est triste de voir que nous vivons dans un pays prospère et que les gens doivent avoir recours à l'aide alimentaire. »

– Katharine Schmidt, directrice générale d'un regroupement de banques alimentaires

pays. À l'origine, la banque devait fournir une aide temporaire à la grande cohorte d'Albertains qui avaient vu leur emploi se volatiliser.

Loin de disparaître avec la reprise économique, les banques alimentaires n'ont fait que se multiplier depuis. Selon Banques alimentaires Canada, jamais autant de Canadiens n'ont eu recours à leurs services.

L'an dernier, près de 1 million de personnes ont obtenu des paniers d'aliments tous

les mois. « Chaque mois, 90 000 personnes utilisent une banque alimentaire pour la première fois de leur vie », note Katharine Schmidt, directrice générale de l'organisation nationale qui regroupe la grande majorité des banques alimentaires du pays, incluant celles du Québec.

« Les effets de la crise économique au Canada sont bien cachés. Comme pays, nous avons peut-être résisté, mais ceux qui ont été frappés par la crise ont été frappés très fort et ils ne sont pas encore de retour sur leurs pieds », constate M<sup>me</sup> Schmidt, dans son bureau de Toronto. Une odeur de sucre flotte dans l'air: le quartier général de l'organisme se trouve dans l'usine Kraft où sont fabriqués les biscuits Oreo.

« C'est triste de voir que nous vivons dans un pays prospère et que les gens doivent avoir recours à l'aide alimentaire », déplore la directrice générale. Les gens, raconte-t-elle, épuisent souvent toutes les ressources à leur disposition – famille, amis, crédit – avant de frapper à leur porte. « Nous sommes leur dernier recours. » Le terminus des espoirs.

Katharine Schmidt et ses employés s'inquiètent du fait que la faim gagne sans cesse du terrain au Canada. « Ça me brise le cœur quand une mère qui travaille me raconte qu'elle doit sauter des repas pour nourrir ses enfants. Et c'est une histoire de plus en plus fréquente », note-t-elle.



PHOTO DELLA ROLLINS, COLLABORATION SPÉCIALE

Nick Saul a transformé la banque alimentaire qu'il dirigeait en un programme communautaire aux multiples facettes.

## Pour en finir avec

## LAURA-JULIE PERREULT

TORONTO — Difficile d'attraper Nick Saul ces jours-ci. Le travailleur communautaire, qui a été à la tête d'un organisme torontois d'aide aux plus démunis pendant 15 ans, ne tient pas en place.

Se promenant un peu partout au Canada, le Torontois porte un message qui en surprend plus d'un: il est temps de mettre fin aux banques alimentaires, pourtant de plus en plus populaires.

En personne, tout comme dans un récent livre qu'il a consacré à la question, Nick Saul argumente que, loin de faire partie de la solution à la faim, les banques alimentaires font plutôt partie du problème.

« Plus de deux millions de Canadiens utilisent les banques alimentaires annuellement.

Les banques alimentaires déresponsabilisent-elles le gouvernement? Les banques alimentaires nous divisent-elles comme citoyens? La réponse aux deux questions est oui », laisse tomber Nick Saul.

Le militant aux cheveux argentés précise qu'il n'est pas question de « démoniser » les banques alimentaires et ceux qui y travaillent. Après tout, il a lui-même longtemps géré une banque alimentaire du quartier ouvrier de Davenport, à l'est du centre-ville de Toronto, avant de conclure à l'échec du modèle.

## Le malaise de la bonté

Dans son livre, il décrit le malaise qu'il ressentait en offrant à ceux qui venaient lui demander de l'aide des fruits défraîchis et des boîtes de conserve bosselées. Tout ça après les avoir fait attendre

et leur avoir posé une liste de questions embarrassantes sur leur situation.

« Au lieu de voir les banques alimentaires comme une incarnation de la bonté, nous devrions plutôt voir ces petits endroits éphémères, vivant du travail de bénévoles et servant de la nourriture inadéquate, comme le symbole de la désintégration de notre tissu social », écrit-il dans *The Stop*, le livre qui décrit sa démarche.

Au cours de la dernière décennie, Nick Saul et une équipe de collaborateurs ont transformé la banque alimentaire qu'il dirigeait en un programme communautaire tentaculaire dont le cœur reste la nourriture.

## Un arrêt, dix services

Il suffit de mettre les pieds dans les locaux du Stop, rue Davenport, pour constater

**Yves Boisvert**  
partage sa  
passion pour  
la course avec  
sensibilité et  
éloquence

42,195 Km

Offert en librairie ou sur [librairie.lapresse.ca](http://librairie.lapresse.ca)  
Aussi en PDF numérique

# L'ELDORADO



Marjorie Bencz, gestionnaire de la banque alimentaire d'Edmonton, qui fut la première banque alimentaire au pays.

PHOTO JASON FRANSON, COLLABORATION SPÉCIALE

# 8,2%

Pourcentage des ménages canadiens qui souffrent d'insécurité alimentaire, soit 4,3 millions de personnes.

— Source: Enquête 2011 sur la santé des collectivités canadiennes

# 2

Deux millions de personnes ont recours à une banque alimentaire chaque année.

— Source: Bilan-faim 2012 de Banques alimentaires.

# 1/4

Une personne sur quatre qui a recours à la banque alimentaire d'Edmonton reçoit un salaire.

## les banques alimentaires

l'ampleur de ses activités. Chaque centimètre carré du local semble être en ébullition. Une vraie ruche. « Nous voulons amener tout le monde sous une seule tente, peu importe leur revenu et leurs origines », note Christina Palaccio, responsable des communications.

Dans une grande cuisine industrielle, la chef Ashley Shortall et une petite armée de bénévoles cuisinent un curry de pois chiches, des galettes de panais et un chutney aux poires pour l'un des repas chauds gratuits servis quatre fois par semaine. Dans l'entrée, on trouve un horaire des activités pour la journée: club de cuisine des hommes, programme pour les femmes enceintes, bingo, réunion pour les revendications communautaires.

Au comptoir d'accueil, des préposés distribuent des

numéros à tous ceux qui veulent recevoir un panier de nourriture. Malgré l'opposition du Stop au modèle des banques alimentaires traditionnelles, l'organisme en abrite toujours une.

« Après 35 ans de banques alimentaires, n'est-il pas temps de dire que ce n'est pas la solution à la faim? »

— Nick Saul, fondateur de l'organisme torontois The Stop

« La banque alimentaire n'est pas seule ici; elle est soutenue et entourée par toute une gamme de services et de programmes qui ont pour but de briser l'isolement et de transmettre des habiletés », note Rekha Cheria, coordonnatrice des

lieux, en triant les betteraves biologiques.

La rencontre avec Nick Saul, elle, a lieu dans l'autre succursale — la plus glamour — de The Stop. L'organisme a converti de vieux hangars de réfection

de tramway en serre, salle de réception et cuisine industrielle.

Des jardins communautaires et un four à pain jouxtent une grande cour où des fermiers viennent vendre leurs produits le samedi et où l'on vient déguster de la bière artisanale le dimanche.

Les activités lucratives servent à financer les activités communautaires, explique Nick Saul, pas peu fier de cet endroit lumineux qu'il a réussi à mettre sur pied après 10 ans d'effort. Il a connu l'ultime consécration quand la star britannique de la cuisine, Jamie Oliver, a porté aux nues l'endroit après une visite.

« C'est un lieu plein de ressources et quand les gens viennent y faire une activité, ils ont l'impression qu'ils valent quelque chose », expose le travailleur communautaire.

Un rêve canadien

Nick Saul rêve du jour où les banques alimentaires de sous-sols d'églises seront remplacées par des « centres communautaires d'alimentation » modelés sur l'exemple du Stop, qui rejoint 16 000

Torontois chaque année. Déjà, il prévoit en ouvrir trois en Ontario et un au Manitoba cette année. Il a arpenté le pays au printemps pour parler du concept, mais aussi pour amasser une vingtaine de millions de dollars qui pourront servir à la création de 15 centres similaires d'un océan à l'autre. Le Québec, dit-il, devrait faire partie du lot.

« Le Stop plaide en faveur d'une nouvelle société en établissant un endroit respectueux où les personnes à faible revenu ont accès à de la nourriture saine et l'occasion d'apprendre de nouvelles habiletés, en plus de tirer avantage de ressources qui les aideront à se bâtir une vie meilleure, croit Nick Saul. Nous avons créé une organisation qui ressemble au monde dans lequel nous voulons vivre. »

MEUBLES  
**REINO**  
GALERIE & ATELIER

2 295\$  
—  
3 200\$

NOMMÉ MONT ROYAL  
PAR JACQUES CARTIER EN 1535

PROMO LIT NOTTE QUEEN  
VALIDE JUSQU'AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2013 | DÉTAILS EN MAGASIN

PROMOTION

**30%**  
DE RABAIS  
SUR LES  
**LITS**  
SÉLECTIONNÉS

**MRENO.COM**

81 % des Canadiens  
sont en désaccord  
avec les règles  
inévitables du  
gouvernement  
concernant les  
enchères pour  
le sans-fil\*.

\*Source: Sondage Nanos, août 2013.

# Voici ce que plusieurs ont à dire sur le sujet :

« Les Canadiens, y compris les centaines de milliers qui sont membres des chambres de commerce un peu partout au pays, soutiennent vigoureusement le principe de la concurrence. Ils veulent de bons prix et des réseaux puissants. Mais ils veulent aussi un marché équitable. »

Perrin Beatty, président et chef de la direction, Chambre de commerce du Canada (ancien ministre des Communications), 1<sup>er</sup> août 2013

« L'industrie canadienne des télécommunications sans fil [...] contribue de façon significative à la croissance de l'économie au pays, autant en milieu urbain qu'en milieu rural. Votre gouvernement doit poursuivre, certes, son orientation de favoriser un environnement bénéficiant des avantages de la concurrence, mais visant également à créer plus de richesse, entre autres pour des entreprises déjà implantées au Canada, notamment au Québec, et non à l'encontre de ces dernières. »

Yves-Thomas Dorval, président, Conseil du patronat du Québec, 2 août 2013

« Au Canada, les prix sont plutôt bons, certainement bons comparativement aux États-Unis. Vous avez un produit de grande qualité. Vous avez des infrastructures concurrentielles, vous avez aussi l'obligation d'offrir les services aux localités rurales et éloignées, ce qui coûte cher. Quel problème cherchez-vous à résoudre au juste ? »

John Manley, président et chef de la direction, Conseil canadien des chefs d'entreprise (ex-vice-premier ministre, ministre des Finances et ministre de l'Industrie), 29 juillet 2013

« Une entreprise comme Verizon face aux entreprises canadiennes comme Bell c'est littéralement David contre Goliath. La différence est que cette fois, le gouvernement Harper a attaché les mains de David et donné des armes à Goliath! »

Michel Ouimet, vice-président, Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-Québec), 30 juillet 2013

« Pourquoi adopter maintenant une incompréhensible politique du "Canada en dernier", en favorisant un géant américain dans cette importante enchère du spectre ? [...] L'offre à Verizon d'avantages uniques qui ne sont pas accessibles aux entreprises canadiennes contredit tout ce en quoi nous croyons comme pays. »

Général (à la retraite) Rick Hillier, président, Comité d'investissement communautaire de TELUS dans les provinces de l'Atlantique (ancien Chef d'état-major de la Défense), 22 août 2013

« L'une des conséquences de cette asymétrie réglementaire, qui, selon nous, n'était pas voulue par les gouvernements du Canada, serait d'accroître le risque pour les retraités du pays. »

Robert Farmer, président, Fédération canadienne des retraités, 9 août 2013

« Les analystes s'attendent à ce que Verizon paie environ 1 milliard \$ de moins que ce qu'elle devrait payer si elle soumissionnait contre les trois grands [...] C'est beaucoup quand on sait que le gouvernement prévoit enregistrer un déficit de 18,7 milliards \$ cette année. »

Gregory Thomas, directeur fédéral, Fédération canadienne des contribuables, 20 août 2013

« Techniquement, Verizon se qualifie comme petite entreprise, car elle n'a aucune part de marché au Canada. Pour une faille dans la réglementation, c'en est toute une. »

Mary Anastasia O'Grady, The Wall Street Journal, 12 août 2013

« Les entreprises canadiennes devraient être traitées sur un pied d'égalité avec les entreprises étrangères comme Verizon à qui aucun traitement de faveur ne devrait être accordé. »

Lidia Divry, directrice générale et Alain Lavoie, président du Conseil d'administration, TechnoMontréal, 16 août 2013

« Pour toutes ces raisons, la position des dirigeants de Bell, TELUS et Rogers est fort honorable. Ils ne tentent pas d'empêcher l'entrée de Verizon sur le marché canadien, mais demandent seulement que celle-ci le fasse, le cas échéant, sans bénéficier de privilèges ou d'avantages particuliers conférés arbitrairement par le gouvernement fédéral. »

Michel Kelly-Gagnon, président, Institut économique de Montréal, 31 juillet 2013

## Nous ne pouvons pas tous avoir tort.

Pour plus d'information, visitez [soyonsequitables.ca](http://soyonsequitables.ca).

## MONDE

## LE TOUR DU GLOBE



PHOTO MAHMOUD ZAYYAT, AFP

## Israël Raid aérien au Liban

L'aviation israélienne a frappé hier matin une position d'un groupe palestinien dans le sud du Liban, en représailles au tir quelques heures plus tôt de quatre roquettes sur l'État hébreu, revendiqué par un autre groupe. Les tirs de roquettes sur Israël jeudi ont été revendiqués sur Twitter par un responsable des Brigades Abdallah Azzam, un groupe lié à Al-Qaïda

— Agence France-Presse



PHOTO GEORGES GOBET, AFP

## Russie Manifs interdites pendant les Jeux

Le président russe Vladimir Poutine a interdit tout rassemblement ou manifestation lors des Jeux olympiques d'hiver de Sotchi, qui auront lieu du 7 au 23 février sur les bords de la mer Noire, selon un décret publié hier. Ce décret interdit ainsi de facto tout rassemblement pendant les J.O. d'hiver près des installations olympiques.

— Agence France-Presse



PHOTO GIANLUIGI GUERCIA, AFP

## Égypte Faible mobilisation des pro-Morsi

Quelques milliers seulement de partisans du président islamiste Mohamed Morsi destitué par l'armée ont manifesté hier en Égypte, signe que les Frères musulmans n'arrivent plus à mobiliser leurs partisans. Comme tous les vendredis, ils avaient appelé à des manifestations de « millions » de partisans contre le « coup d'État » de l'armée et pour les « martyrs ».

— Agence France-Presse

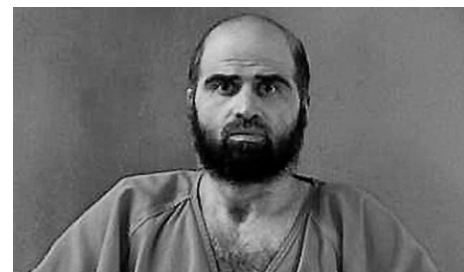


PHOTO ARCHIVES AP

## États-Unis Le tireur de Fort Hood risque la peine de mort

L'ex-psychiatre de l'armée américaine Nidal Hasan, accusé d'avoir tué 13 personnes sur la base militaire de Fort Hood, au Texas, en 2009, a été reconnu coupable hier de tous les chefs d'accusation pesant sur lui, dont celui d'assassinat. Avec ce verdict, rendu par un jury militaire, Nidal Hasan encourt la peine de mort. Les jurés vont désormais se pencher sur la sentence.

— Agence France-Presse

## SYRIE

# Obama face à une pression croissante

CAROLINE D'ASTOUS

L'ONU a menacé hier la Syrie de « graves conséquences » si un massacre à l'arme chimique était avéré, pendant que l'Europe faisait aussi pression pour un usage de la force contre le régime de Bachar al-Assad. À Washington, pendant ce temps, le président Obama persistait à afficher une extrême prudence, mettant en garde contre toute nouvelle aventure militaire des États-Unis au Moyen-Orient. Plus tard hier, cependant, le ministre de la Défense Chuck Hagel a déclaré que le Pentagone mobilise des forces armées au cas où le président opterait pour une intervention militaire contre la Syrie. Résumé des réactions du jour.

### > Ban Ki-moon, secrétaire général de l'ONU

« Toute utilisation d'armes chimiques, où que ce soit, par qui que ce soit et quelles que soient les circonstances, violerait le droit international. Un tel crime contre l'humanité devrait avoir de graves conséquences pour qui l'a perpétré. [...] C'est un défi grave pour la communauté internationale dans son ensemble, et l'humanité que nous avons en commun, d'autant que cela s'est passé alors que la mission d'experts de l'ONU se trouvait dans le pays. »

### > Barack Obama, président des États-Unis

« Nous voyons des gens qui réclament une action immédiate. [Mais] nous jeter dans des [initiatives] qui tourneraient mal, nous embourber dans des situations très difficiles peut nous entraîner dans des interventions très compliquées et coûteuses qui ne feraient qu'alimenter encore le ressentiment dans la région. Si les États-Unis interviennent militairement dans un pays tiers sans mandat de l'ONU et sans que des preuves évidentes puissent être présentées, alors se poseront des questions au regard du droit international. »

Obama, qui dispose de toute une série d'« options », selon son ministre de la Défense, s'est dit « profondément inquiet » de la possible utilisation d'armes chimiques en Syrie.

### > John Baird, ministre des Affaires étrangères du Canada

« L'utilisation des armes chimiques par le gouvernement d'Assad, c'est un fait assez clair. C'est une grande [inquiétude] pour tout le monde. On est en train de travailler et de parler avec nos amis et nos alliés pour [trouver] une réponse. »

### > William Hague, ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni

« Nous pensons que c'est une attaque chimique de grande ampleur du régime d'Assad, mais nous voulons que les Nations unies puissent l'établir. [...] La seule explication possible à ce que nous avons pu voir est qu'il s'agissait d'une attaque chimique. »

### > Ministère des Affaires étrangères de la Russie

« Dans ce contexte de nouvelle vague de propagande antisyrienne, nous pensons que les appels de quelques capitales européennes à faire pression sur le Conseil de sécurité de l'ONU et à décider dès maintenant de recourir à la force sont inacceptables. »

### > François Hollande, président de la France

Le président de la France a évoqué « l'usage probable d'armes chimiques » dans un entretien téléphonique avec Ban Ki-moon, selon l'Élysée. La veille, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, avait dit souhaiter une « réaction de force » en Syrie.

— avec l'Agence France-Presse



PHOTO THONY BELIZAIRE, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

## HAÏTI

# L'accusateur de la famille présidentielle est arrêté

ÉTIENNE CÔTÉ-PALUCK  
COLLABORATION SPÉCIALE

**PORT-AU-PRINCE** — Un mois après la mort subite d'un juge qui enquêtait sur des accusations de corruption visant la famille du président d'Haïti, l'homme à l'origine de cette enquête vient d'être accusé d'avoir comploté un meurtre et emprisonné.

Enold Florestal, citoyen haïtien, avait porté plainte pour corruption contre la femme et le fils du président haïtien Michel Martelly en août 2012. Vendredi dernier, il a été accusé d'avoir commandé la mort de son beau-frère il y a trois ans et se trouve maintenant derrière les barreaux.

« Enold Florestal est un prisonnier politique », a déclaré mercredi Jean André Victor, du parti d'opposition MOPOD, devant le pénitencier national. L'avocat de l'accusé est du même avis, de même que des groupes de défense des droits de l'homme.

Le juge d'instruction responsable du dossier contre Florestal refuse de donner des détails sur l'affaire en cours. Il souligne par contre à *La Presse* que cette arrestation n'est pas « politique ».

« Nous avons un dossier solide, explique Lamarre Bélizaire. C'est une coïncidence s'il a été arrêté à ce moment. »

Florestal est accusé d'avoir commandité le meurtre de son beau-frère dans une affaire qui remonte à 2010. Le

beau-frère avait été tué par un policier à la suite d'une altercation entre Florestal et la famille de sa femme. Florestal affirme avoir été hospitalisé au moment des faits.

Nicole Philipps est une avocate américaine au Bureau des avocats internationaux, une organisation qui fait la promotion des droits de la personne en Haïti. Interrogée à propos du cas Florestal, elle affirme que le système de justice haïtien semble perméable aux pressions politiques.

« Il semble y avoir une politisation grandissante de la justice », dit-elle.

### « Il semble y avoir une politisation grandissante de la justice [en Haïti]. »

— Nicole Philipps, du Bureau des avocats internationaux

Une nouvelle organisation, le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, a bien été créée il y a un an afin d'assurer une gestion indépendante de la justice au pays. Mais elle est aussi critiquée.

Jeudi, des membres du Conseil ont publié un communiqué pour dénoncer des « blocages internes au sein du Conseil » pour « empêcher le bon déroulement » d'une enquête liée à la mort du juge qui enquêtait sur la plainte déposée par Florestal contre la famille présidentielle.

L'ordre des avocats haïtiens conteste aussi la nomination du nouveau commissaire du gouvernement chargé des poursuites au parquet de Port-au-Prince, qui vient d'être nommé par décret présidentiel cette semaine. Il est le quatrième à occuper ce poste depuis l'arrivée au pouvoir de Michel Martelly, il y a deux ans.

En conférence de presse, ce dernier a affirmé mardi que sa priorité était de contrer la diffamation faite à l'encontre du gouvernement par les médias.

« Il n'est plus question de traiter les autorités de n'importe quelle façon, a-t-il expliqué, car l'autorité de l'État doit être restaurée. »

### Victime d'un AVC

Le juge chargé d'enquêter sur la plainte d'Enold Florestal, Jean Serge Joseph, est mort subitement le mois dernier. Comme le magistrat était citoyen canadien, sa dépouille a été rapatriée à Montréal. Des « informations indiquant qu'il pourrait s'agir d'un décès survenu dans des circonstances obscures » avaient convaincu le Bureau du coronar du Québec de pratiquer une autopsie et de mener une enquête. Le coronar a conclu que le juge Joseph est mort d'un accident vasculaire cérébral, mais l'enquête se poursuit pour connaître la cause exacte de cet accident.

En Haïti, trois commissions d'enquête ont aussi été lancées pour faire la lumière sur la mort du juge Joseph.

## Chine Grand déballage de linge sale au procès de Bo Xilai

Le second jour du procès pour corruption du dirigeant chinois Bo Xilai a révélé hier comment les liens de confiance qui soudaient son clan ont cédé en 2011, faisant déferler une haine qui a déclenché un scandale

politico-criminel inédit en Chine. « Elle est folle et elle ment », a ainsi lâché hier l'officiel déchu en parlant de sa propre femme, Gu Kailai. Celle-ci venait de l'accuser d'être au courant de pots-de-vin reçus par leur famille,

dans un témoignage vidéo diffusé au tribunal. M<sup>me</sup> Gu est actuellement écrouée après avoir été, l'an dernier, reconnue coupable de l'assassinat d'un Britannique, Neil Heywood.

— Agence France-Presse

**LOTO QUÉBEC** Résultats des tirages du : 2013-08-23

**Québec MAX** 03 06 09 25 31 40 45 COMPL. (C) 13

SÉLECTIONS GAGNANTES DES LOTS ADDITIONNELS  
7 X 1 MILLION \$ (PARTAGEABLE)

02 04 13 16 17 35 48	01 11 22 23 25 29 32
07 09 13 15 32 35 40	01 02 15 19 41 44 49
20 21 22 28 31 32 40	03 05 09 14 27 30 49
16 21 23 24 29 35 42	(SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES)

**Lotto MAX** 05 06 10 17 22 36 48 COMPL. (C) 03

**Le Mini** **banco** **EXtra**

494779 02 03 04 06 07 10 19 20 22 38  
42 45 46 47 51 55 57 58 63 67 3224173

**Power** **Sprint** **Lotto-D** **Quintess** **Tripix** **Astro**

Tous les résultats à [lotoquebec.com](http://lotoquebec.com) ou chez votre détaillant

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.



PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO DE FRANCETVINFO

En s'adressant au président français François Hollande devant les caméras, Nathalie Michaud a donné un visage au chômage chez les plus de 50 ans.

CHÔMAGE EN FRANCE

# Le mur de l'âge



AGNÈS GRUDA

## LA ROCHE-SUR-YON

L'échange a duré une quarantaine de secondes, mais c'était assez pour transformer une chômeuse quinquagénaire en héroïne.

«Monsieur le président, qu'allez-vous faire pour des gens comme moi?», a lancé une femme à François Hollande, de passage au bureau d'emploi de La Roche-sur-Yon, à trois heures de train de Paris.

«Mais c'est pour ça qu'on est ici, pour trouver des solutions», a répliqué François Hollande, visiblement surpris par cette rencontre imprévue.

«Oui, mais pour l'instant, il n'y a rien de concret...»

Les caméras de BFMTV ont capté la conversation, d'autres médias l'ont relayée et, du jour au lendemain, Nathalie Michaud, femme plutôt discrète et menue, est sortie de l'anonymat pour incarner la réalité des chômeurs de plus de 50 ans.

«Une femme donne un visage au chômage», a résumé *Le Monde*, dans un article qui a consacré sa célébrité.

Parcours atypique

La tournée présidentielle était placée sur le thème: «Le chômage ne prend pas de vacances.»

Mais Nathalie Michaud n'avait pas besoin de cette rencontre avec François Hollande, il y a 18 jours, pour découvrir que le chômage frappe à toute saison.

Depuis qu'elle a franchi le cap de la cinquantaine, elle passe systématiquement sous le radar des recruteurs.

Elle a beau se démener, elle n'a pas eu la moindre entrevue d'embauche depuis 18 mois. Ses allocations de chômage épuisées, elle n'a pu faire autrement que de retourner vivre chez sa mère, avec son fils de 21 ans. Une décision douloureuse, qu'elle vit comme un «échec complet».

«Ça veut dire que je suis incapable de subvenir à mes besoins.»

Nathalie Michaud juge qu'elle a eu un parcours atypique. Des études inachevées en psychologie, un long séjour au Maroc, où elle travaille comme institutrice. Puis retour en France, où elle vivote de boulot en boulot.

Des emplois de bureau, surtout, payés au salaire minimum – mais qui lui permettent de payer son loyer dans un HLM et les études universitaires de son fils.

Puis, vient le mur de l'âge. Elle a beau poser sa candidature à des postes de vendeuse, d'aide ménagère, de secrétaire – c'est le silence.

Le temps file. Ses allocations de chômage s'épuisent. Elles sont remplacées par une «allocation de solidarité» de 500 euros par mois. C'est nettement en dessous du minimum vital.

«Pourtant, à 50 ans, on n'est pas vieux, on a de l'énergie, de l'expérience, et on ne risque plus de tomber en congé de maternité.» Nathalie Michaud ne comprend pas pourquoi, du jour au lendemain, les gens de son âge deviennent «bons à jeter à la poubelle».

Cas typique

La situation de Nathalie Michaud n'a rien d'exceptionnel, dit Sébastien Bompard, président d'une association de recruteurs, à compétence égale.

En France, ceux que l'on appelle «les seniors» font face à une montagne de préjugés. Ils sont perçus comme «moins dynamiques, moins souples, mal à l'aise avec les nouvelles technologies», déplore Sébastien Bompard.

Les employeurs qui font appel à ses services n'hésitent pas à dire qu'ils recherchent des candidats de 30 à 35 ans. Pourtant, ils n'oseraient pas choisir leurs employés sur la base de leur sexe ou de leurs origines. La discrimination fondée sur l'âge leur paraît «logique et légitime».

Avec le recul de l'âge de la retraite, des gens comme Nathalie Michaud ont encore pas loin de 15 ans de vie active à l'horizon. Or, avec la crise économique, les portes de l'emploi se referment de plus en plus devant eux.

Le taux de chômage des 50 ans et plus a bondi de 16,4% depuis un an. Alors que celui des jeunes a légèrement fléchi. Les «seniors» représentent 30% des chômeurs de longue durée. Leur taux d'emploi est de 40%.

Pour renverser ces statistiques, il faut changer les mentalités, dit Bertrand Havre, recruteur spécialisé dans les candidats «seniors».

Mais les préjugés ne tombent pas du ciel: les entreprises françaises ont été longtemps pénalisées financièrement lorsqu'elles congédiaient des employés de plus de 50 ans. Résultat: elles les congédiaient à 49 ans...

Depuis, cette pratique a été abandonnée. En 2009, le gouvernement a adopté un plan d'action pour l'emploi des seniors. Un nouveau «contrat de génération» doit entrer en vigueur cette année. Mais pour l'essentiel, ces mesures aident les «seniors» à garder leur emploi. Pas à en trouver un nouveau.

Devant ces difficultés, Nathalie Michaud vient d'accepter une formation d'assistante d'éducation. Une autre année à 500 euros par mois. Et après?

«Dans un an, j'aurai un an de plus. Si les patrons ne changent pas d'attitude, si la crise ne s'arrange pas, j'aurai perdu une autre année.»

# Liban Un double attentat fait 42 morts à Tripoli

Un double attentat à la voiture piégée a tué hier 42 personnes et blessé des centaines d'autres à Tripoli, au Liban, l'attaque la plus meurtrière depuis la fin de la guerre civile dans ce pays qui pâtit du conflit en Syrie voisine. Condamnées par la communauté internationale, les explosions, survenues une semaine après l'attentat qui a fait 27 morts dans un fief du Hezbollah chiite à Beyrouth, se sont produites à quelques minutes d'intervalle devant deux mosquées sunnites de Tripoli distantes d'environ 2 km. Elles risquent d'exacerber les tensions confessionnelles au Liban, déjà fortes en raison du conflit en Syrie qui divise profondément le pays,

placé sous tutelle du voisin syrien durant une trentaine d'années, jusqu'en 2005. Dès mercredi, l'armée libanaise avait annoncé être en «guerre totale» contre le «terrorisme», affirmant poursuivre depuis des mois une cellule «qui prépare des voitures piégées» et veut «provoquer une dissension confessionnelle». Sur des images prises par les caméras de surveillance et diffusées par une chaîne locale, on voit les fidèles, assis sur le sol, écouter le sermon de l'imam puis le souffle énorme de l'explosion suivie d'un mouvement de panique avec des gens courant dans tous les sens.

— Agence France-Presse



INSTALLATION en une seule journée  
VISITEZ fibro.ca

INSTALLATION en septembre de nombreux avantages

## FABRICANT ET INSTALLATEUR DE PISCINES EN FIBRE DE VERRE



SPA creusé

Directement du manufacturier depuis 50 ans

Venez rencontrer nos conseillers dans l'une des plus belles salles de montre dans une ambiance de détente.

Plusieurs piscines creusées y sont installées selon les dernières tendances en aménagement extérieur.

Garantie 25 ans

- Eau plus chaude de 8° F
- Bancs moulés à l'intérieur
- Économie de produits chimiques
- Isolation avec mousse polyuréthane
- Marche de sécurité autour de la piscine
- Plan d'aménagement personnalisé gratuit
- Aucun sous-traitant
- Ouvert 7 jours



1456, de Jaffa, Laval (Québec) Canada H7P 4K9  
450 622 2664 • 450 628 0088 • piscinefibro@fibro.ca

# DÉCOUVRIR+



## L'ESPACE LA PRESSE+ VOUS ACCUEILLE :

Au Vieux-Port de Montréal + aujourd'hui et demain, Place des Vestiges

L'Espace La Presse+ vous accueille tout au long de l'été dans des événements artistiques, culturels et sportifs.

Profitez-en pour faire l'essai de La Presse+.

Découvrez-en plus sur LaPressePlus.ca



## DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAL

## L'ère du pessimisme



MARIO ROY  
 mroy@lapresse.ca

C'est l'histoire d'un homme foncièrement pessimiste qui songe à créer une association destinée aux gens comme lui. Un Club des pessimistes, en quelque sorte. Il soupèse le pour et le contre... puis abandonne. Bof, conclut-il, ça ne marchera pas...

Or, une telle amicale fonctionnerait extraordinairement bien, au contraire!

Les demandes d'adhésion afflueraient, provenant de presque tout ce que la planète compte d'industriels des mots – commentateurs, *preachers*, militants, théoriciens de la fin du monde. Et ils ne seraient pas les seuls: infectés par l'air du temps, de larges tranches de la population adoptent la thèse du « tout est foutu ».

C'est vrai au niveau local: qui croit encore à la politique, à la justice, à la connaissance, à la prospérité, au progrès?

Mais c'est encore plus vrai au niveau planétaire. Depuis Malthus, les incantations des prophètes de malheur diplômés, patentés, institutionnalisés, chouchoutés par des médias en quête quotidienne d'apocalypse, ne cessent d'annoncer la mort prochaine de la planète et de l'humanité avec elle. Il y a quelques mois à peine, un microbiologiste australien, Frank Fenner, affirmait après mille autres gourous: « *L'Homo sapiens* va s'éteindre. La situation est irréversible. Il est trop tard... » ce qui tendrait à démontrer l'utilité du Prozac. Il y a trois jours, le Global Footprint Network prévenait: nous creusons inexorablement notre « dette écologique », une situation « difficilement tenable plus longtemps »...

■ ■ ■

La foi se meurt. La foi en l'Homme. Celle qui, depuis 200 000 ans, est parvenue à garder en vie une espèce qui, à au moins une occasion au cours de la Préhistoire, a été réduite à quelques milliers d'individus.

Car l'Homme a survécu à tout. Il a résolu l'un après

l'autre tous les problèmes qui l'ont menacé. Il meurt aujourd'hui à 80 ans du cancer parce qu'il a vaincu la tuberculose qui tuait à 30 ans. Vaincu les prédateurs, l'ignorance de l'hygiène, les infections, les blessures, qui fauchaient à 20 ans. Vaincu les dangers de l'accouchement qui exterminaient mères et bébés naissants.

Il s'attaque maintenant à la violence, à la misère, à l'ignorance, à l'inculture – toutes choses qui, contrairement à ce que radotent les idéologues, sont en recul.

En même temps, cette admirable bête a capté des images presque de la naissance de l'univers, décomposé les particules élémentaires, cartographié les gènes, exploré l'électrochimie du cerveau, démonté les ressorts de l'inconscient, décortiqué les mécanismes sociaux, remonté l'Histoire, donné mille interprétations de la beauté, développé la pensée, dégagé la primauté de la raison.

Il subsiste des problèmes? Bien sûr! Et de très sérieux en plus. De terribles poches de pauvreté. La tyrannie qui sévit en trop d'endroits

*La foi en l'Homme, celle qui est parvenue à garder l'espèce en vie, se meurt.*

et est d'ailleurs, avec toutes les variantes de la guerre, la principale usine à misère. Le retour du religieux dans sa forme la plus primaire, vindicative et parfois violente. Les blessures infligées à la planète – les plus sérieuses ne sont pas toujours celles dont on parle le plus. Sans compter qu'une fois ceux-là résolus dans la mesure du possible, d'autres problèmes surgissent infailliblement.

C'est donc maintenant qu'il faut retrouver la foi. La foi en l'Homme. On ne réalise pas suffisamment, en effet, à quel point sa résilience et son intelligence sont grandes, de sorte qu'on ne cesse de désespérer quant à sa capacité d'affronter l'avenir.

C'est ce défaitisme, et pas autre chose, qui finira peut-être par nous tuer.

DEBATS@LAPRESSE.CA

## Au-dessus de la loi Démocratie malade

J'ai toujours défendu le travail des agents du SPVM, mais aujourd'hui, leur cote vient de baisser considérablement. La décision de ne pas poursuivre le matricule 728 nous montre que la Fraternité des policiers du SPVM adhère à une croyance d'impunité pour les policiers et agit comme des membres d'une confrérie secrète qui se croit au-dessus de la loi, intouchable, n'ayant pas de comptes à rendre à la population qu'elle sert. Il est impensable que ce matricule, cette personne grossière (je m'appuie sur des vidéos sans équivoque, et pas juste sur une impression), reçoive un salaire et des avantages sociaux sans doute importants grâce à nos taxes. Il fallait la renvoyer, point. Or au lieu d'envoyer un message clair dans le sens du respect des valeurs démocratiques et des citoyens, les policiers ont raté l'occasion et ont envoyé un message clair à la population, qui est: vous aurez beau nous filmer, nous on est la police et on n'a pas de comptes à vous rendre.

Michael Sévigny, Montréal

Le premier ministre Stephen Harper a décidé de proroger le Parlement. Ce sera la quatrième fois depuis 2006 qu'il le fera. Si l'économie et la création d'emploi sont ses priorités, la démocratie ne l'est visiblement pas! Que le premier ministre puisse décréter la fin de la session et des travaux parlementaires sans avoir l'accord des partis d'opposition montre à quel point la monarchie constitutionnelle canadienne est éloignée des valeurs démocratiques. Qu'il soit menacé de tomber alors qu'il est minoritaire, qu'il soit dans l'embarras ou qu'il décide tout simplement qu'il ne veut plus voir l'opposition, il n'a qu'à proroger! En raison de cette prorogation, le comité des transports ne fera pas dans les prochains mois l'étude sur la sécurité ferroviaire demandée depuis que l'explosion d'un train a tué 47 personnes à Lac-Mégantic. Si, aux États-Unis, la démocratie est la gouvernance du peuple par le peuple pour le peuple, au Canada, elle est plutôt le diktat d'un petit groupe sur le peuple pour l'Alberta!

Michel Gourd

## DEUX POIDS, DEUX MESURES...



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

## OPINION

## Un mal nécessaire



FRANÇOIS DOYON  
 L'auteur est enseignant en philosophie au cégep de Saint-Jérôme.

Le Village gai de Montréal est à la base un produit de l'homophobie. Il existe encore parce que la société est encore suffisamment homophobe pour que des homosexuels sentent le besoin de fréquenter des endroits où ils se sentent clairement les bienvenus tels qu'ils sont.

Le Village gai de Montréal est d'ailleurs plus un lieu de consommation qu'un lieu de résidence. Les établissements offrant des services destinés spécifiquement à une clientèle homosexuelle y font de bonnes affaires. La demande de ces services est principalement engendrée par la perception qu'ont les gais d'une discrimination homophobe de la part des entreprises traditionnelles. Malheureusement, des gens d'affaires marchant cette homophobie et tirent profit de cette oppression.

La communauté homosexuelle a beaucoup d'argent à dépenser. Ceux qui font des affaires dans le Village tentent évidemment de profiter au maximum de cet argent rose. Les propriétaires des bars sont souvent des hétérosexuels nullement impliqués dans la lutte contre l'homophobie, ils

ne sont là que pour profiter de l'argent rose. Les propriétaires de commerce demandent d'ailleurs à la Ville de chasser les itinérants, qui pourraient nuire à leur négoce.

La sexualité est le principal moyen utilisé pour s'enrichir avec l'argent rose. En effet, les activités commerciales du Village sont axées en grande partie sur le style de vie des adeptes de la vie nocturne ainsi que sur les relations sexuelles. Sur la carte de la Société de développement

**Les propriétaires d'établissements destinés aux homosexuels dans le Village gai ont besoin que se maintienne l'homophobie afin de conserver leur clientèle.**

commercial du Village, on dénombre pas moins de quinze bars ou clubs, quatre bars d'effeuilleurs, trois saunas, quatre boutiques érotiques et deux *after-hours* sur Sainte-Catherine Est, seulement entre les rues Saint-André et Cartier.

Le Village gai est nécessaire, car il y a encore beaucoup d'homophobie dans notre société. Ceux qui

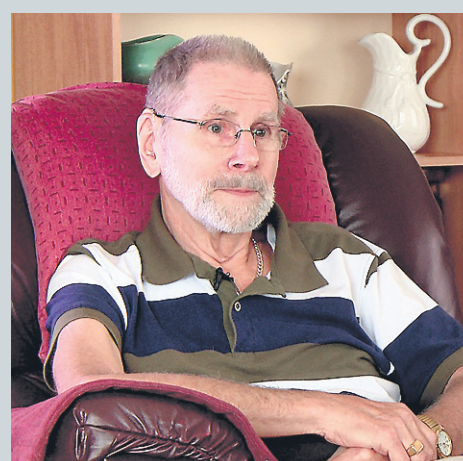
luttent honnêtement contre l'homophobie ne peuvent que souhaiter la disparition des quartiers gais. Personne ne voudra l'admettre, mais les propriétaires d'établissements spécifiquement destinés à une clientèle homosexuelle, eux qui se disent ouverts à la diversité sexuelle, ont besoin que se maintienne cette discrimination afin de conserver leur clientèle. En tant que centre d'exploitation de l'argent rose, les établissements du Village ont intérêt à ce que perdure le besoin pour les homosexuels de s'y réfugier afin de continuer à exploiter tout l'argent qui se concentre dans le quartier.

Cela explique peut-être en partie pourquoi le Village n'est pas vraiment un lieu de revendication. Les hommes d'affaires qui y sont installés veulent de la consommation, pas des manifestations. Malgré tous les honnêtes efforts déployés par certains organismes, ce n'est pas un quartier de culture et d'art. Le type d'établissement qu'on y retrouve, majoritairement axé sur la recherche égoïste du plaisir, les relations jetables et la marchandisation du corps et de la sexualité inspirent un individualisme égoïste bien plus que la volonté de s'unir pour lutter contre la discrimination. Et peut-être même qu'encourager les établissements du Village, c'est, sans même le savoir, décourager la lutte contre l'homophobie.

## LA PRESSE DÉBATS &gt; DIMANCHE



À VOTRE TOUR >  
**Enseigner, le plus beau métier du monde**



▶ Vieillir, oui, mais dans quelles conditions?

« On vit plus longtemps, mais les services pour les personnes âgées ne sont pas au rendez-vous », déplore Jacques Charlier, un retraité.

ÉDITORIAL >  
**Faites l'amour, pas la loi**  
 par Ariane Krol

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?  
 Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?  
 Écrivez-nous à débats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070  
 commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453  
 www.lapresse.ca/abonnement

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363  
 petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816  
 deces@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320  
 carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de l'imprimerie Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

DÉBATS

J'ai toujours été nationaliste et péquiste. Mais si M<sup>me</sup> Marois juge rentable d'imiter Marine Le Pen, si le PQ veut miser sur la xénophobie latente des Québécois pour se faire réélire, je débarque. On se souvient tous de la douteuse phrase de Jacques Parizeau au soir du référendum de 1995 sur le vote ethnique. Avec une charte des valeurs québécoises aussi exclusive que celle dont on parle, on peut dire adieu au projet d'indépendance. Les diverses communautés culturelles ont pris un poids électoral plus important depuis 1995.

— Pierre Cadieux

## Les quatre erreurs du Dr Hébert



ALAIN DUBUC  
COLLABORATION SPÉCIALE  
adubuc@lapresse.ca

Le projet d'élargir la gamme des actes que peuvent poser les pharmaciens s'annonce déjà comme un échec. Comment le ministre de la Santé, le Dr Réjean Hébert, a-t-il réussi à prendre une excellente idée, d'exécution relativement simple, pour accoucher d'un projet tout croche, péniblement improvisé?

On a l'impression que le ministre semble avoir été prisonnier d'un engrenage, autant financier qu'idéologique. Cela l'a mené à commettre quatre erreurs en péchant par inconscience, par incohérence, par intégrisme et par indifférence.

D'abord, l'inconscience. Un projet public comporte habituellement des coûts, qu'un gouvernement aura souvent tendance à occulter. Dans ce cas-ci, il semble clair que Québec, étranglé financièrement, a cherché des façons de ne pas payer la facture.

Il était assez évident que si on confie de nouvelles tâches aux pharmaciens – faire certaines prescriptions, prolonger ou modifier celles des médecins –, il faudra les payer. On pourrait croire que cette dépense sera compensée par des économies, puisque, pour les mêmes actes, les honoraires des pharmaciens seront plus bas que ceux des médecins.

Mais si on a choisi de confier plus de tâches aux pharmaciens, c'est pour permettre aux omnipraticiens de prendre en charge plus de patients et de se consacrer davantage aux cas lourds. Un élargissement de l'offre de soins qui engendrera nécessairement des coûts supplémentaires.

*Je ne suis pas contre le privé en santé, mais pas comme ça, pas un système de «free-for-all», qui ne respecte pas les valeurs d'un régime universel.*

Maintenant l'incohérence. Pour payer le moins possible, la stratégie de contournement concoctée par M. Hébert consiste à rémunérer les pharmaciens à travers le régime d'assurance médicaments plutôt que l'assurance maladie. Ça coûte moins cher parce que ce régime public n'assure que 40% des Québécois. Les autres, la majorité, sont couverts par des assureurs privés.

Cela crée une situation d'inégalité évidente. 40% des gens auront droit à ces nouveaux services. Pour les autres, mystère. Les régimes privés ne couvrent pas cela. Il faudra les renégocier, augmenter les primes. Quand? Quels services? À quel coût? On ne sait pas. Ce sera le bordel. Je ne suis pas contre le privé en santé, mais pas comme ça, pas un système de free-for-all, qui ne respecte pas les valeurs d'un régime universel.

Injuste, ce tour de passe-passe est conceptuellement incohérent. L'augmentation des pouvoirs des pharmaciens est une forme de transfert des responsabilités des médecins, qui s'opère dans le développement de la première ligne, clairement un prolongement du régime d'assurance maladie universel.

À cela s'ajoute une erreur dans l'exécution, où l'on a péché par intégrisme. Ce sont les régimes privés qui prennent en charge le gros de l'assurance médicaments. Eh bien, M. Hébert et son entourage n'ont pas jugé bon d'inclure ces assureurs dans la discussion ni même de les avertir! Cela semble procéder d'une logique bureaucratique étroite, où les ayatollahs gouvernementaux sont dans leur bulle, comme si ce qui était hors du périmètre purement public n'existait pas.

«Puisque le régime universel d'assurance médicaments au Québec est mixte et que le régime public couvre environ 40% de la population, le secteur privé doit aussi nécessairement être sollicité pour offrir à leurs assurés une couverture de nouveaux services s'ils le souhaitent», se borne à écrire le ministre dans un communiqué. «S'ils le souhaitent?» Comme s'il laissait 60% de la population à elle-même. La mixité en santé existe dans la plupart des pays européens. Mais surtout, l'État estime que c'est sa responsabilité d'encadrer les soins, peu importe qui les prodigue.

Enfin, le ministre a commis une autre erreur en péchant par indifférence. Le but de cette réforme était d'améliorer les services aux citoyens. Mais les premières victimes de ce projet confus, qui exclut 60% des gens, ce seront ceux que le régime de santé est censé servir. Encore une fois.

# Le niqab idéologique



JONATHAN GUILBAULT  
Diplômé en théologie et en philosophie, l'auteur collabore régulièrement à notre section Débats.

À en croire les dernières indications, le gouvernement péquiste se préparerait à faire adopter une charte des valeurs québécoises très agressive en matière de laïcité. Il serait question d'interdire les symboles religieux ostentatoires chez les travailleurs de la fonction publique et parapublique.

De la commission Bouchard-Taylor jusqu'aux émois des derniers jours, on a pu remarquer que le thème est sensible chez les Québécois. Comme il l'est encore aujourd'hui en France, malgré les moyens énergiques qu'elle a pris à ce sujet historiquement.

De fait, la question de la juste place du religieux dans une société sécularisée rejoint là celle du rapport à l'étranger: la tolérance et la diversité, oui, mais aussi l'intégrité culturelle. La liberté d'expression, certes, mais aussi la sécurité tant physique qu'identitaire. Dépendamment des accents que l'on met sur chaque terme, on appuie plus volontiers une laïcité «ouverte» ou «dure».

Les débats sur ces questions ont été nécessaires, on l'a constaté à la diversité d'opinions émises par des personnes de différents milieux. Mais ce qui agace avec le projet de charte du gouvernement actuel, c'est qu'il ne semble reposer sur rien, sinon un positionnement électoral ou un biais idéologique.

En effet, qu'est-ce qui justifie de provoquer un autre psychodrame? Sommes-nous embourbés dans une situation intenable? Les cas d'accommodements malheureux prolifèrent-ils tant? Pour limiter la liberté d'expression de citoyens, il faudrait un consensus fort, une raison d'État, ou au moins une situation de crise. Nous n'en sommes visiblement pas là. On veut coter dans le niqab idéologique d'une charte une réalité mouvante, complexe, alors que la quasi-totalité des citoyens y évolue au quotidien avec souplesse.

**Pour limiter la liberté d'expression de citoyens, il faudrait un consensus fort, une raison d'État, ou au moins une situation de crise. Nous n'en sommes visiblement pas là.**

Pour proscrire le port de symboles religieux dans la fonction publique et parapublique, il faudrait qu'il soit manifeste qu'un changement s'impose en ce sens dans ces milieux.

Or la commission Bouchard-Taylor n'a pas fait un tel diagnostic. Un bon point de départ serait d'ailleurs d'interroger les principaux intéressés: quelles observations les fonctionnaires, par exemple, font-ils sur le terrain? Que pensent-ils des changements projetés? Accueillent-ils avec enthousiasme l'éventualité de se retrancher encore davantage sous leur uniforme?

Bref, de quoi la fonction publique a-t-elle réellement besoin?

À en croire un article paru dans le plus récent numéro de la revue *Nouveau Projet*, intitulé *Érotiser l'État, ou comment (re)mettre du désir dans la fonction publique*, l'exigence de réforme de la fonction publique n'a rien à voir avec un plus grand effacement de la personnalité des employés derrière leurs fonctions. Au contraire.

L'article veut dégager le fonctionnaire de son image d'automate insensible, redonner au service de l'État l'attrait qu'il a déjà eu: «Le lien de l'érotisme avec l'État suggère qu'à l'inverse d'un lieu mort, cet espace peut être de nouveau chargé de désir.»

Ce langage décomplexé sert une intuition juste: si l'on veut attirer les meilleurs esprits, les meilleures volontés au service du bien commun des Québécois, on doit faire en sorte que ce service puisse s'exercer dans un esprit le moins bureaucratique, le plus humain possible.

C'est tout aussi vrai dans la fonction parapublique: les enseignantes, infirmiers, éducatrices servent bien le Québec non pas lorsqu'ils affichent une neutralité d'apparence, mais lorsqu'ils s'engagent dans leurs fonctions avec fierté, avec tout ce qu'ils sont.

Obliger certains de s'abstenir de porter un symbole religieux inoffensif alors qu'ils y tiennent est inutilement rabat-joie – et discriminatoire.

Rendre son charme au service de l'État, par-delà les généreux fonds de pension qu'il offre. Voilà un projet qui découle d'un besoin réel, et qu'une charte des valeurs québécoises viendrait contrecarrer plutôt que l'inverse.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Les effets scolaires, la nourriture pour les boîtes à lunch et les vêtements pour chacun des enfants de la famille occasionnent de nombreux frais.

## Une rentrée difficile



SYLVIE ROCHETTE  
L'auteure est cofondatrice et directrice générale du Regroupement des Magasins-Partage de l'île de Montréal.

Alors que le retour en classe devrait être un moment magique pour les enfants et de fierté pour les parents, c'est une période très difficile financièrement pour des milliers de familles montréalaises.

Les effets scolaires, la nourriture pour les boîtes à lunch et les vêtements pour chacun des enfants de la famille occasionnent de nombreux frais. Plus de 4 élèves montréalais sur 10 vivent dans une famille à faible revenu. La crise économique des dernières années est venue grossir les rangs de ceux qui ont besoin d'un coup de pouce. Les gens qui ont perdu temporairement leur emploi ou qui travaillaient au salaire minimum doivent de plus en plus avoir recours aux divers services d'aide alimentaire.

Le visage de la pauvreté à Montréal change. La classe moyenne s'appauvrit de plus en plus. Elle qui jadis était donatrice devient maintenant une clientèle pour les groupes d'aide, voilà la vraie réalité!

C'est connu, la capacité économique d'une famille est un facteur déterminant de la réussite à l'école, et le décrochage scolaire frappe deux fois plus durement les élèves issus de milieux défavorisés.

Dans certains quartiers démunis de Montréal, la moitié des jeunes âgés de 15-24 ans ne détiennent pas un diplôme d'études secondaires. Il est sidérant qu'un tel problème perdure

**La classe moyenne s'appauvrit de plus en plus à Montréal. Le retour en classe est pénible financièrement pour des milliers de familles.**

dans une ville comme Montréal, le cœur économique du Québec et une ville du savoir qui possède quatre universités.

Dans les faits, un jeune décrocheur gagnera moins au cours de sa vie, risque d'être plus souvent sans emploi, aura une moins bonne qualité de vie et vivra moins vieux.

Actuellement, on soutient les familles à la base, et ce, minimalement. Car malgré tous ces efforts, l'ensemble des organismes d'aide alimentaire sur l'île de Montréal ne réussit à aider que le quart de la population dans le besoin.

En cette période électorale, où les Montréalais vont élire dans quelques mois un nouveau maire, il serait bon de penser aux 58 000 enfants qui ont recours chaque mois à des services d'aide – 2600 jeunes de plus que l'an dernier. Il est urgent de remettre la sécurité alimentaire et la lutte à la pauvreté au menu de nos élus au même titre que l'éthique et la transparence, l'accès au logement, l'urbanisme et le transport en commun.

Au cours des prochains jours, le Regroupement des Magasins-Partage de l'île de Montréal aidera 1800 familles où vivent 3750 enfants à commencer l'année scolaire avec dignité et dans la joie.

Un sac d'école, une boîte à lunch et un panier d'épicerie remplis ne représentent pas quelque chose de banal. L'Opération Sac à Dos permet aux enfants d'être comme tout le monde, d'être heureux et d'avoir envie de retourner à l'école. Pour les parents, cette aide leur permet de souffler quelque peu et de mieux dormir.

## MONDE

## QUATRE MOTS POUR COMPRENDRE

ÉRIC-PIERRE CHAMPAGNE

## Un nouveau viol collectif choque l'Inde

Une photographe de 23 ans qui faisait un reportage dans un quartier d'affaires de Bombay a été victime d'un viol collectif jeudi soir. L'affaire a choqué toute l'Inde, qui se remet péniblement de plusieurs événements tragiques similaires survenus dans les derniers mois. Face à la grogne populaire, le Parlement indien avait déjà adopté un projet de loi renforçant les sanctions contre le viol. Mais l'Inde est un pays complexe et en pleine ébullition.

## Suspects

La jeune femme de 23 ans était en reportage dans le quartier d'affaires Lower Parel de Bombay au moment où elle a été agressée par plusieurs personnes. Elle était accompagnée d'un collègue, qui aurait été attaché et battu pendant qu'on la violait. La police a arrêté l'un des suspects, qui a dénoncé ses quatre complices. Des portraits des suspects ont été publiés par la police pour les retrouver. La victime a été admise dans un hôpital de Bombay. Sa vie ne serait pas en danger.



## Colère

Trois affaires de viol ont particulièrement choqué l'Inde au cours des derniers mois. En avril, une fillette de 5 ans a été agressée par deux jeunes hommes qui l'ont enlevée et séquestrée pendant deux jours. En mars, cinq jeunes hommes ont reconnu avoir participé au viol collectif d'une touriste suisse qui parcourait le pays en vélo en compagnie de son mari. Quelques mois plus tôt, le viol collectif d'une étudiante qui a succombé à ses blessures avait provoqué la colère de milliers d'Indiens qui étaient sortis dans la rue pour manifester.



PHOTO AFP

Le viol de la photographe a donné lieu à une manifestation à Bombay.

## Police

Sous la pression populaire, le Parlement indien a adopté en mars dernier une loi plus sévère contre les crimes sexuels. Le geste était symbolique, mais il faudra plus pour changer les mentalités, croit Mira Kamdar, chercheuse principale au World Policy Institute. « Le problème en Inde, c'est que le système de justice est dysfonctionnel. Les agresseurs savent qu'il y a très peu de risque de se faire interpellé par la police pour un viol. » Selon M<sup>me</sup> Kamdar, la solution passe aussi par l'éducation, mais cela prendra du temps.

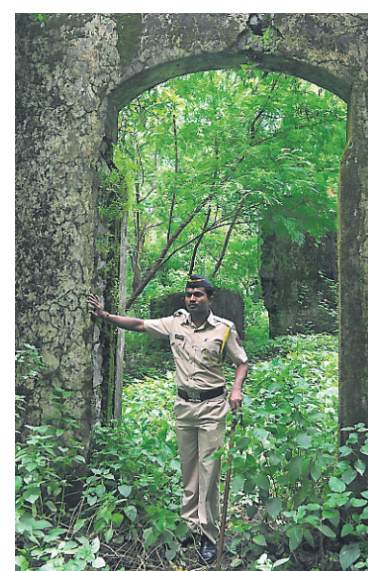


PHOTO AFP

Un policier fait le guet sur les lieux du crime, dans la capitale indienne.

## Avortements

Le géant indien vacille après le boom économique des dernières années. L'Inde ne va pas si bien, signale Mira Kamdar. « C'est une société en mouvement très rapide avec des fractures sociales très importantes entre les riches et les pauvres, entre les différentes castes et entre les hommes et les femmes. » Ajoutez à cela la pratique des avortements sélectifs qui fait en sorte qu'il y a moins de femmes que d'hommes et vous avez la recette pour créer des frustrations, particulièrement chez les jeunes hommes de 16 à 25 ans. « Beaucoup de jeunes hommes se retrouvent marginalisés, sans possibilité de trouver une petite amie », dit M<sup>me</sup> Kamdar.

PLUS DE  
250 000  
À VIVRE  
L'EXPÉRIENCE

LES LECTEURS DE LA PRESSE+ APPRÉCIENT SON CONTENU PERTINENT ET COMPLET,  
SA GRANDE DIVERSITÉ DE SUJETS TRAITÉS EN PROFONDEUR.

LA PRESSE+ SÉDUIT PAR SA NAVIGATION FACILE ET AGRÉABLE,  
SON AVANT-GARDISME ET LA GRANDE QUALITÉ VISUELLE DE SA PRÉSENTATION.

VOUS AUSSI, FAITES-EN L'EXPÉRIENCE.



App Store est une marque de service d'Apple Inc.

Découvrez-en plus sur LaPressePlus.ca

Sources : Localytics; CROP - Étude de segmentation, 13-24 juin 2013, résidents du Québec, 18+

